

LE PIONNIER DU VERCORS

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES
PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS



Valchevrière 1944.

— N° 58 —
nouvelle série

AVRIL 1987
TRIMESTRIEL



Bulletin trimestriel de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

Reconnue d'utilité publique
par décret du 19 juillet 1952
(J.O. du 29-07-1952, page 7 695)

Siège Social : PONT-EN-ROYANS (Isère)

Siège administratif :

26, rue Claude-Genin, 38100 GRENOBLE
Tél. (76) 54-44-95 - C.C.P. Grenoble 919-78 J



Eugène CHAVANT dit CLÉMENT

1894-1969

Chef Civil du Maquis du Vercors
Compagnon de la Libération

PRESIDENT-FONDATEUR

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet,
Commissaire de la République de l'Isère
M. le Préfet,
Commissaire de la République de la Drôme
Général d'Armée
Marcel DESCOUR (C.R.)
Général de Corps d'Armée
Alain LE RAY (C.R.)
Général de Corps d'Armée
Roland COSTA de BEAUREGARD (C.R.)
Eugène SAMUEL (Jacques)
Le Chef de Corps du 6^e B.C.A.
VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR :
Paul BRISAC

PRÉSIDENTS NATIONAUX HONORAIRES :

Abel DEMEURE

Georges RAVINET

PRESIDENT NATIONAL :

Colonel Louis BOUCHIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Albert DARIER

*« La différence entre un Combattant et
un Combattant Volontaire, c'est que le
Combattant Volontaire ne se démobilise
jamais. »*

Maréchal Kœnig.

COMITÉ DE RÉDACTION

Le Président National
Le Directeur de la Publication
Anthelme CROIBIER-MUSCAT
Lucien DASPRES
Paul JANSEN

SOMMAIRE N° 58 - Nouvelle série

Archives de la Gestapo	1
Vie des sections	2
Pavé de l'Ours	3
Activités -	
Nouvelles des hauts plateaux	4
Assemblée générale 1987	5
Conseil d'Administration 7-2-1987	6
Rapport moral 1986	8
Rapport financier 1986	10
Fusillés de La Chapelle	12
Poème	14
Historique de Noyarey	15
Courrier	17
Joies et peines	18
Soutien - Dons	20

les archives de la gestapo

Au « Club de la Presse » d'Europe n° 1 du 28 septembre 1986, M. André Giraud, Ministre de la Défense, a déclaré :

« ...Alors voilà ce que nous allons faire sur ces affaires d'archives. Premièrement, je vais les transférer au Service Historique des Armées où elles seront traitées selon la législation concernant les archives. Deuxièmement, je vais demander à une commission qui existe auprès du Ministre de la Défense qui s'appelle la « Commission consultative de la Résistance » et qui regroupe des représentants de tous les mouvements de résistance et de la France libre, je vais demander à cette commission d'examiner ces archives et de me dire ce que l'on doit en faire. Et enfin, troisièmement, lorsqu'il y aura ces procès concernant la résistance, les procureurs et les défenseurs auront droit à consulter ces archives. Je veux les y autoriser pour le cas qui les concerne et je ne manquerai pas de le faire... »

Nous devons donc attendre patiemment pour savoir ce que va dire cette Commission consultative de la Résistance au Ministre, qui insiste sur son existence et ses pouvoirs, par conséquent son utilité.

Cette affaire « d'archives de la Gestapo » a déjà fait prononcer beaucoup de paroles et couler beaucoup d'encre. Le Ministre parle également de « procès concernant la résistance ». Tout cela ne peut nous laisser indifférents, mais les avis sont forcément partagés.

Il en est qui estiment qu'il ne faut surtout pas mettre au jour ces vieilles histoires. Ils disent qu'il ne faut surtout pas, plus de quarante ans après, faire des « procès concernant la résistance » qui, peu ou prou, se retourneront contre elle.

D'autres sont tout à fait partisans (ou même avides) de voir éclaircies des énigmes, révélées des trahisons, ce qui à leur avis, en citant des faits et des noms précis, fixerait les suspicions et les responsabilités, qui autrement touchent l'ensemble de la Résistance.

Mais il arrive aussi parfois, hélas, que lorsqu'il se trouve un criminel dans une famille, c'est la famille tout entière qui « hérite » de la honte et des conséquences morales.

Et puis il faut être conscient aussi que l'on va trouver dans ces archives aussi bien le rapport sur M. Untel prouvant sa collaboration active, volontaire et rémunérée avec la Gestapo (quelquefois peut-être avant son passage à la résistance) que le rapport sur des séances de torture où tels résistants arrêtés auront fini par parler sous l'insoutenable douleur.

Notre pays a vécu, de 1940 à 1944, une période de son histoire extrêmement trouble. Il s'est trouvé partagé en deux catégories de Français par la trahison du gouvernement de Vichy, de « Pétain la légende » et de tous ceux qui les ont suivis. L'occupant a su profiter de ceux qui se disaient français parce qu'ils suivaient Pétain, contre ceux qui se disaient français parce qu'ils suivaient de Gaulle. Cela a dû bien faire rire Hitler qui n'a jamais chassé ce gouvernement pour prendre en main directement le territoire conquis où les lois nazies qu'il édictait étaient promulguées par Pétain, donc « légalement ».

On peut persister à croire que si la France avait eu un gauleiter, elle ne se serait certes pas mieux portée physiquement, mais la situation ayant, dans ce cas, au moins le mérite d'être claire, il ne se serait plus trouvé face à face devant l'Histoire que des Allemands et des Français. Et devant cette alternative, le nombre des résistants n'aurait pu qu'être augmenté, les positions étant parfaitement définies.

L'affaire des archives de la Gestapo se présenterait aujourd'hui bien différemment.

Albert Darier.

Vie des sections

GRENOBLE ET BANLIEUE

Assemblée générale du 10 janvier 1987.

L'assemblée générale de la section de Grenoble et banlieue prévue à Fontaine le 10 janvier 1987 s'annonçait favorablement, mais nous n'avions pas invité la neige. Elle était là cependant en avance sur l'heure de la réunion, et a peut-être découragé les hésitants.

Plusieurs camarades pourtant sont venus de loin, Cecchetti Pierre de La Voulte, Cartier André de Vinay, des Pontois ayant participé à notre sortie annuelle accompagnés de leur président.

Le Président Chabert ouvre la séance avec un peu de retard, remercie les camarades participants et leurs épouses et présente ses vœux à tous et à chacun, donne lecture de la liste des excusés, la plupart pour maladie ou mauvais temps.

Le Secrétaire, en préambule au rapport d'activité pour l'année 1986, rappelle la disparition de nos camarades Lapre, Allemand, Maisonnat, Chalvin et Joubert, tous membres de la section qui a été très éprouvée pendant l'année.

A la demande du Président, une minute de silence est observée à leur mémoire.

L'activité a été très importante, la section ayant participé au maximum de manifestations et cérémonies Pionniers ou officielles à Grenoble et banlieue, puis termine avec des félicitations pour la quadrette Cloître gagnante du concours de boules à Bouvante ramenant à Grenoble le trophée absent depuis bien longtemps.

A peine commencé, l'état des finances présenté par notre trésorier est interrompu par l'arrivée du Maire de Fontaine, M. Boulard, qui s'excuse de son retard n'étant pas les seuls à avoir sollicité sa présence.

En quelques mots, M. Boulard, successeur de notre camarade Maisonnat comme maire de Fontaine, nous fait part qu'il est toujours très heureux d'avoir des relations avec des anciens résistants dont ceux du Vercors en particulier et nous confirme qu'il fera toujours le maximum pour nous donner satisfaction.

Honoré Cloître reprend son exposé, les finances sont bonnes, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le Président demande s'il y a des candidats pour le bureau, et déclare le bureau sortant démissionnaire.

Sur proposition du président honoraire Henri Cocat, le bureau sortant est reconduit à l'unanimité pour 1987.

Puis le Président fait connaître que la sortie annuelle des 21 et 22 juin a été un succès et propose pour 1987 plusieurs projets.

Les buveurs de vin d'Alsace ont été plus nombreux que les buveurs de Volvic, la sortie aura donc lieu en Alsace les 19, 20, 21 juin, les inscriptions étant prises dès ce jour.

Après cette décision énergique, projection du film réalisé et monté par notre camarade Lamarca sur la

sortie de 1986. Compliment au réalisateur qui chaque année remémore les bons moments de ces déplacements.

Tirage des rois pour tous les présents et quelques parties de loto pour mettre de l'ambiance en attendant le repas surprise, préparé par nos maîtres queux habituels renforcés par la famille Ceccato, avec la préparation d'un plat spécifiquement transalpin.

Café, digestifs offerts par Honoré Cloître et Mirco Ceccato, puis reloto jusqu'à une heure très correcte.

Des gagnants satisfaits, des perdants bien sûr, mais tous garderont, nous l'espérons, de cette assemblée annuelle un bon souvenir.

Ce sont les vœux de notre bureau.

Le Secrétaire : Ch. Métral.

Dons à la section.

10 F : Facchinetti Edouard.

20 F : Buccholtzer Gaston, Regord Jean, Mme Bonnaud Jeanne.

30 F : Rossetti Gaston.

40 F : Lambert Gustave, Abassetti Armand, Bélot Pierre, Broet André, Cecchetti Pierre-Camille, Bresson Henri, Brun Marcel, Choain Alfred, Cavalié Edouard, Croibier-Muscat Anthelme, Messori Matéo, Ceccato Mirco, Cattanéo Santo, Chaumaz Joseph, Mme Borel Huguette,

90 F : Colombat-Marchand Jules.

120 F : Jullien Pierre, Evesque Marcel.

140 F : Teppe Jean, Lamarca Vincent, Mme Cavaz Bernadette, anonyme.

200 F : Par nos amis Pontois.

1 000 F : Pour le voyage par Mme Cavaz Bernadette.

ROMANS - BOURG-DE-PÉAGE

Organisée comme tous les ans par Pionniers et A.N.A.C.R. confondus, la journée des rois a recueilli un franc succès auprès des camarades.

Environ 80 personnes y ont participé et sont repartis enchantés. Certains, avant de se séparer ont même posé des jalons pour que, l'an prochain, on essaie de faire un réveillon en commun.

Merci à notre ami Lily Servonnet et à ses camarades pour la partie récréative.

Merci à tous ceux qui se sont déplacés malgré un temps exécrable, et à l'année prochaine.

Mise sur pied en quelques jours et une réunion de bureau, la réception au capitaine Simon-Collonges a été un franc succès.

Tous ceux qui ont assisté à la soirée sont repartis ravis. La jeunesse et la gentillesse du commandant et de son épouse, la franche amitié entre tous les participants et participantes, et aussi le champagne à gogo feront de ces moments d'inoubliables souvenirs.

Si la femme de ménage chargée des salles de réunion n'avait pas été là, nous y serions peut-être encore.

Que de choses à se dire entre Pionniers et aviateurs. Nous nous sommes promis de nous retrouver en toutes occasions. Nous avons offert le livre sur le Vercors au commandant et un bouquet de roses à son épouse.

Deux Pionniers ont reçu à cette occasion la Croix de l'Europe : notre porte-drapeau toujours dévoué Emile Boissieux et notre ami Fernand Dumas.

Une belle soirée à l'actif de notre section que le froid n'a pas engourdi malgré les apparences. Espérons qu'il y en ait beaucoup d'autres à venir.

Remercions tous ceux qui ont œuvré pour sa réalisation, ceux qui se sont déplacés malgré le temps et un gros merci à la presse locale qui a parfaitement couvert l'événement. Le Président Fernand Rossetti a prononcé l'allocution de bienvenue ci-dessous :

Chère Madame, mon Capitaine, Chers Amis,

Nous sommes ravis et honorés de vous avoir parmi nous ce soir. Nous saisissons l'occasion qui nous est donnée de remercier, au travers de vos personnes, tous les aviateurs de l'Escadron " Vercors ".

Nous n'avons pas oublié avec quelles gentillesse et prévenances nous avons toujours été reçus sur vos bases. La très grande amitié qui a été de règle depuis le début de nos relations entre les aviateurs et leurs parrains Pionniers trouve tout simplement ici son expression.

Nous vous souhaitons un très bénéfique séjour en notre ville, en espérant qu'elle pourra vous faire oublier Toulouse.

Bienvenue donc à Romans et levons nos verres à la pérennité de notre amitié.

• Le capitaine Luc Simon-Collonge, ancien de l'Escadron " Vercors " aujourd'hui dissous, commande maintenant l'escadron 9/15 de gendarmerie mobile à Romans.

La section de Romans-Bourg-de-Péage a été profondément affectée par le décès de Mme Marie-Louise Fichet, épouse de notre ancien président de la section, disparue dans sa 84^e année. Elle a été inhumée au cimetière de Romans le 3 février dernier.

Adieu " Mère Fichet " !

Nous savions l'échéance inéluctable et pourtant nous sommes douloureusement surpris. Notre " Mère Fichet " ne manquait jamais une de nos réceptions ou rassemblement amical. On la sentait heureuse parmi nous. En compagnie de son " Lili ", elle n'avait pas sa pareille pour animer un repas. Ses chansons, ses duos avec son " homme " avaient le don d'enchanter l'assistance. La langue " bien pendue ", elle avait toujours la bonne répartie qui savait faire rire sans jamais tomber dans la vulgarité. Son souvenir restera à jamais dans le cœur de ceux qui l'ont approchée. A notre ami Henri et à tous ses enfants, nous disons notre grande peine et les assurances de notre respectueuse affection.

Le Président F. Rossetti.

Toutes nos félicitations à notre ami René Baroz qui vient de recevoir la médaille d'or des donateurs de sang bénévoles.

Cette récompense est bien dans la ligne du personnage, " brave type " toujours prêt à rendre service, même s'il doit se priver lui-même.

Bravo, René, qui honore les Pionniers.

Dons reçus à la section.

Du 1^{er} janvier au 11 février 1987 : Israël Dominique et Chamonal Lucien : 40 F ; Bonniot Jean : 50 F ; Rubichon Henriette : 20 F.

• Tous nos vœux de prompt rétablissement à l'épouse de notre ami Israël qui vient de subir une intervention chirurgicale.

VILLARD-DE-LANS - RENCUREL SAINT-JULIEN-EN-VERCORS SAINT-MARTIN-EN-VERCORS

• Nos peines :

Henri Dodos dit Papillon nous a quittés à l'âge de 66 ans. Il faisait partie de la section " Transports " de Saint-Martin-en-Vercors. Nous présentons nos bien sincères condoléances à la famille.

• Notre ami Georges Mayousse, trésorier de la section, vient de subir une intervention chirurgicale. Il est en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons une bonne convalescence.

• Mme Berthet, porte-drapeau et secrétaire de la section de Saint-Jean-en-Royans, est venue passer une convalescence à la maison de repos " Le Splendid " à Villard-de-Lans. Nous avons été quelques amis à lui rendre visite et à la recevoir.

A cette occasion, nous signalons à nos membres et à leur famille qui devraient séjourner dans cet établissement, de signaler leur appartenance à l'association à la direction qui transmettra à Mme Noaro. Une visite, un service rendu font quelquefois plaisir.

• En l'absence de notre trésorier, l'encaissement des cotisations a été effectué : pour Villard-de-Lans, par notre président André Ravix aidé de Léon Repellin et d'André Guillot-Patrique ; pour Saint-Martin, Alfred Roche ; pour Saint-Julien, Marcel Repellin.

Avec Mme Noaro, une délégation de pionniers et d'anciens combattants se sont rendus à Rencurel pour une visite d'amitié, et seconder Geston Glénat à l'encaissement des cotisations.

L'éloignement de certains Pionniers oblige Gaston Glénat à faire l'avance des cotisations pour les absents afin que les comptes soient réglés rapidement. Nous demandons à tous d'être compréhensifs.

• Dons :

Gaillard René, Lhotelain Gilbert : 5 F ; Mlle Ravix-Saint-Prix Marcelle, Mme Bordenet, Rimet Gaston : 10 F ; Frier Ernest : 35 F ; Mme Magdeleñ Paul, Bernard Raymond, Berthoin Maurice, Orcet Jean, Chabert Henri : 40 F ; Mme Sébastiani, Perriard Alfred : 50 F ; Mme Travaini Ravix, Mme Gervasoni Tony : 100 F ; Docteur Janvoie : 190 F.

Le pavé de l'Ours

Si un autre chant que celui des Pionniers devait être présent en nos pensées, ce serait celui du grand air de la Calomnie du Figaro de Beaumarchais.

Il nous revient en écho, qu'à très haut niveau de personnalités, on est convaincu que notre association grouille de « cocos » comme l'a déclaré vertement une célèbre résistante à l'un de nos présidents d'honneur.

Et nous voilà tous étiquetés, catalogués, voire vilipendés...

D'aussi ridicules propos partent du plus bas niveau de la vilénie pour, bêtement et jalousement, nuire à l'altruisme qui s'exerce hors des pressions politiques, religieuses ou philosophiques.

Bien entendu, tout comportement qui relève de la doctrine, ou seulement des méthodes nazies comme on peut l'observer, autant que toute forme d'autorité, et quelle qu'elle soit qui porte atteinte à la liberté et à l'intégrité physique de la personne humaine, sont incompatibles avec l'éthique qui fut et demeure la nôtre.

ACTIVITÉS

■ A la cérémonie commémorative de la tragique Saint-Barthélemy grenobloise de novembre 1944, la presse a mentionné la présence du Vice-Président national Marin Dentella, représentant le Président national.

■ Le Président L. Bouchier était représenté à l'assemblée générale annuelle de l'Amicale des F.F.I. d'Eprenay, qui s'est tenue le dimanche 30 novembre 1986, par le Vice-Président national Anthelme Croibier-Muscat.

Deux membres de notre Association ont eu l'honneur d'être faits Compagnons par nos jumeaux d'Eprenay. Il s'agit de René Bon, de la section de Valence et Pierre-Camille Cecchetti, de la section de Grenoble.

■ La remise de la fourragère aux nouvelles recrues du contingent 86/10 du 6^e B.C.A. a eu lieu à Pont-en-Royans. Le Président national, le colonel Louis Bouchier, assistait à cette cérémonie avec quelques membres de la section de Pont-en-Royans autour de leur président de section.

■ Le 8 janvier à Grenoble, le Vice-Président national M. Dentella représentait le président L. Bouchier à la réception de la Préfecture, tandis que le lendemain à Valence le Vice-Président national G. Féreyre représentait le Président à la Préfecture de la Drôme.

■ Le 12 janvier, aux Invalides à Paris, avait lieu la réception du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. L'un de nos présidents d'honneur représentait le Président national. Il soulignait l'importance pour notre Association de répondre à ces invitations, notre présence étant remarquée par le Ministre.

■ Le 19 janvier à Villard-de-Lans, le Président Bouchier a fait une causerie devant les "vacanciers" de la ville de Meaux.

■ Le 31 janvier à Varcès, le Secrétaire national représentait le Président Bouchier au tirage des rois de l'Hirondelle.

■ Le 2 février à Lans-en-Vercors, le Président Bouchier était sollicité pour une nouvelle causerie devant « Le Petit Monde ».

■ Le 4 février à Lyon, le Président de la section Pierre Rangheard représentait le Président Bouchier à la réception du Secrétaire d'Etat aux A.C.

■ Ce même jour, 4 février à Valence, le Président Bouchier accompagné du Vice-Président G. Féreyre assistaient à la réception du groupement de l'A.L.A.T. de la Drôme, où a été envisagé le parrainage de l'Association pour cette unité militaire.

■ Le dimanche 1^{er} février à Grenoble, avait lieu notre traditionnelle cérémonie commémorative de l'anniversaire de la mort d'Eugène Chavant.

De nombreux Pionniers de Grenoble y assistaient avec une délégation de la section d'Autrans conduite par le Président A. Arnaud.

Plusieurs associations amies avaient envoyé leurs drapeaux et fanions et, bien qu'il s'agisse toujours d'une cérémonie intime, M. le Maire de Grenoble avait tenu à se faire représenter par le premier adjoint P. Gascon.

M. Dentella, Vice-Président national représentant le Président Bouchier empêché, déposa la gerbe devant la stèle, accompagné de Mme Chavant et M. Gascon.

Une minute de silence était observée, puis l'assistance se rendait à quelques centaines de mètres de là, à la cérémonie de l'Amicale d'Auschwitz devant le monument de la place Paul Mistral, avec le Drapeau national porté par J. Mataresse, toujours disponible lorsqu'on fait appel à lui.

Nouvelles des hauts plateaux

Du 12 au 16 janvier, quatre jours et quatre nuits durant, une centaine de personnes : volontaires, gendarmes, C.R.S., sapeurs-pompiers et militaires se sont "propulsés" sur les hauts plateaux du Vercors. Avec d'énormes difficultés.

A 1 600 et 1 700 mètres d'altitude, avec un mètre ou deux de neige, sous une bourrasque épouvantable et des températures avoisinant moins 20 °C et moins 25 °C; mobilisant un important matériel (radios, chenillettes, hélicoptères) ces hommes ont accompli un très bel exploit : *Ils sont tous revenus, pas d'accident, pas de blessé.*

Si beaucoup d'efforts et d'argent (400 000 F ?) ont été dépensés, il faut leur tirer notre chapeau pour cette aventure collective qui n'est tout de même pas à la portée de n'importe qui, quand on connaît la région et qu'on se souvient du temps qu'il faisait sur toute la France à cette époque.

Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas eux les "héros" en cette affaire.

Il faut savoir qu'à la fin de leurs "pérégrinations", ils ont rencontré six skieurs et skieuses qui étaient partis du *Pas de l'Aiguille*, le 11 janvier, pour aller se promener sur leurs skis à Corrençon, à 25 kilomètres au nord à vol d'oiseau.

La rencontre a eu lieu le 16 janvier, à 4 kilomètres au sud du *Pas de l'Aiguille*, et tous étaient en bonne santé.

C'étaient des skieurs réputés expérimentés, et de plus, ils avaient "eux-mêmes photographié les étapes de leur extraordinaire aventure" ⁽¹⁾.

Ils sont donc les "héros" de l'affaire, comme le disent la presse, la radio, la télévision. Pour leur courage, leur résistance, leur bon moral, en résumé leur "éthique" ⁽¹⁾.

Quelques jours après, ils ont fait paraître dans le "Dauphiné Libéré" un communiqué où ils remerciaient leurs sauveteurs. Quel dommage qu'ils aient oublié, à la suite du mot "remerciement", les mots "excuses" et "remboursement".

On frémit tout de même en pensant à ce qu'ils vont pouvoir inventer, tous les six, expérimentés comme ils sont, pour s'amuser la prochaine fois, pouvoir passer de nouveau gratuitement à la télévision française et occuper quatre pages d'un grand hebdomadaire national ⁽¹⁾.

Il semble pourtant qu'on puisse être rassuré en Vercors. Ils vont probablement aller dans la Vallée des Merveilles au-dessus de Nice, ou en Haute-Corse ⁽¹⁾.

Espérons que là aussi, il y aura une gendarmerie nationale qui a le meilleur service de renseignements ⁽¹⁾...et quelques sauveteurs !

Ce sont bien des gens formidables. Qui ? les sauveteurs ? Non, les skieurs !

(1) Voir Match du 30 janvier 1987, pages 48, 49, 50, 51.

43^e Assemblée générale

Dimanche 3 mai 1987

à Pont-en-Royans

Après la grande perte éprouvée en janvier par la disparition de leur regretté Président Louis François, les membres de la section de Pont-en-Royans ont voulu lui rendre un hommage supplémentaire en conservant l'organisation prévue de notre 43^e assemblée générale annuelle. Nul doute qu'ils sauront réussir une belle journée.

Signalons d'abord qu'il est fortement recommandé de laisser les voitures au parking du château.

Rendez-vous. – La séance de travail aura lieu à la salle de la Bibliothèque, place de la Halle, à Pont-en-Royans.

Les participants accompagnés éventuellement de leurs familles et amis y seront accueillis à partir de 8 heures. Les Pionniers, à jour de leur cotisation 1986, procéderont au vote jusqu'au début de la séance.

Assemblée. – La séance sera ouverte à **9 heures précises**, avec l'ordre du jour suivant :

- Ouverture de la séance par le Président de la section de Pont-en-Royans.
- Allocution du Maire de Pont-en-Royans.
- Allocution du Président national des Pionniers.
- Rapport moral - Discussion - Vote.
- Rapport financier - Discussion - Vote.
- Questions écrites.
- Résultats du vote pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil.
- Suspension de séance pour la réunion du Conseil d'Administration qui élira le nouveau Bureau national pour 1987.
- Reprise de la séance - Présentation à l'Assemblée du nouveau Bureau national.
- Fixation de la cotisation pour l'année 1988.
- Motion finale - Discussion - Vote.
- Intervention des invités.
- Fin de la séance de travail.

Questions écrites. – Tout membre de l'Association (actif ou participant), à la seule condition qu'il soit à jour de sa cotisation 1986, peut intervenir à l'assemblée générale par question écrite. Afin de les prévoir à l'ordre du jour, elles doivent parvenir au siège avant le 17 avril 1987.

Votes. – Seul le vote pour le renouvellement du tiers des membres élus est prévu à bulletins secrets. Les autres auront lieu à mains levées, après avoir entendu et discuté les rapports correspondants présentés.

Il existe trois façons de voter :

1. A l'assemblée générale.

2. Par procuration, en remettant son pouvoir, après l'avoir rempli correctement, au Président de section ou tout autre membre présent à l'assemblée.

3. Par correspondance, en remplissant correctement le bulletin de vote, placé ensuite dans une enveloppe fermée sans inscription extérieure, adressée au siège dans une autre enveloppe portant à l'extérieur le nom de l'expéditeur et la mention " vote ".

Dépôt de gerbe. – Après la séance de travail, les participants se rassembleront derrière le Drapeau national et les fanions de section pour se rendre en cortège au monument aux morts où sera déposée la gerbe de l'Association.

Animation. – Pendant la séance de travail, les familles et amis des participants pourront être pris en charge pour une visite de la région.

Repas. – Le repas en commun de midi sera pris à la salle des fêtes de Pont-en-Royans.

MENU

Saumon poché en bellevue garni avec œuf,
tomate, macédoine, crevettes
Fonds d'artichaut forestier
Salmis de pintade
Pommes dauphine
Salade verte
Plateau de fromages
Pêche melba
Café
Vin rouge et rosé

Prix : 120 F tout compris

Les inscriptions au repas devront parvenir au siège, à Grenoble, avec leur montant **avant le 25 avril 1987**. Les retardataires ne pourront pas être certains d'être inscrits.

Election du Bureau national. – Le Conseil d'Administration qui procédera à l'élection du Bureau national 1987 réunira les membres élus, les Présidents de section et les délégués de section **présents**. Le vote pour l'élection du Président national est le seul prévu à bulletins secrets.

Conseil d'administration

du samedi 7 février 1987

Présents : Blanchard J., Bouchier L., Buccholtzer G., Cloître H., Croibier-Muscat A., Darier A., Dentella M., Féreyre G., Lhotelain G., Aranud A., Chabert E., Rangheard P., Valette H., Rossetti F., Béguin R., Coulet M., Micoud G., Chaumaz J., Hofman E., Brun M., Pérazio J., Guérin R., Seyve R., Trivero E., Mout J., Fustimoni P., Marmoud P., Arribert E., Guillot-Patrique A., Daspres L., Petit A.

Excusés : Jansen P., François G., D'Victor, Lombard G., Bécheras M., Pupin R., Galvin A., Mayousse G., Repellin L., Mme Berthet Y., Fayollat F., Bélot P.

La séance qui avait été prévue pour le 17 janvier mais reportée par suite de mauvais temps, est ouverte à 14 heures par le Président Bouchier.

Il fait tout d'abord observer une minute de silence à la mémoire du Président Louis François, membre du Conseil, qui nous a quittés depuis la dernière réunion. Le Conseil y associe Alfred Guillot-Patrique et Henri Dodos de Villard-de-Lans dont les obsèques ont lieu à l'heure de ce Conseil.

Procès-verbal de la réunion du 11 octobre 1986. – Adopté tel qu'il est paru dans le numéro 56 du bulletin.

Activités. – Le détail des activités du trimestre passé est relaté dans la rubrique correspondante du présent numéro.

Rapport financier. – La question est supprimée de l'ordre du jour, le Trésorier national et le Trésorier adjoint n'étant pas présents. A une question posée par G. Lhotelain, il est répondu que le bilan de 1986 sera exposé dans le prochain bulletin paraissant début avril.

Grotte de la Luire. – A la suite d'une demande faite à M. le Préfet de la Drôme pour la convocation du Comité de contrôle, celui-ci a fait répondre par M. le Sous-Préfet de Die qu'il l'avait chargé de l'étude de ce dossier. Il est donc décidé de demander une entrevue à M. le Sous-Préfet de Die à ce sujet. Le Conseil sera tenu informé.

Assemblée générale du 3 mai 1987. – Les délégués de la section de Pont-en-Royans présents confirment que la disparition de leur regretté Président L. François ne modifiera pas leur acceptation de l'organisation de l'assemblée générale le dimanche 3 mai 1987.

Différents points de cette organisation sont discutés dont le résumé se trouve dans les directives du présent numéro. Les candidatures écrites pour le renouvellement du tiers des membres élus du Conseil sont enregistrées. Les responsables de la préparation de la motion finale seront G. François, P. Jansen et H. Valette, les thèmes étant : les forclusions, l'apolitisme, la grotte de la Luire et le musée de Vassieux.

Le Conseil passe ensuite à la discussion au sujet de la cotisation 1988 qui doit être proposée à l'assemblée générale. Sur une proposition de séparer la cotisation de l'abonnement, il est répondu que cela est impossible, le service du bulletin faisant partie intégrante de la cotisation. Certains membres présents estiment qu'il faut continuer à se préoccuper de nos camarades les moins argentés pour ne pas alourdir la cotisation. Ces camarades devront être détectés par les sections.

D'autres pensent qu'il est ennuyeux de procéder à des augmentations trop espacées dans les années, donc plus difficilement supportables, et qu'il est préférable d'augmenter moins mais tous les ans. En conclusion, le

Conseil décide de proposer à l'assemblée générale de porter la cotisation 1988 à 80 F, dont 10 F revenant aux sections.

Les derniers détails matériels de l'organisation de l'assemblée générale seront traités à la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Cérémonie officielle de Saint-Nizier. – Afin de donner le maximum d'éclat à cette cérémonie, fixée au dimanche 14 juin 1987, une invitation a été adressée à M. le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur pour venir la présider. Sa réponse n'est pas encore connue.

D'autre part, à l'occasion de cette journée, il a été prévu un méchoui aux Ecouges. L'horaire de la cérémonie sera le suivant :

9 heures : Dépôt de gerbe par une délégation au Monument des Martyrs au Polygone de Grenoble.

10 heures : Cérémonie officielle à la Nécropole de Saint-Nizier.

11 heures : Cérémonie à Valchevrière organisée par l'Hirondelle.

13 heures : Méchoui aux Ecouges.

En ce qui concerne le méchoui, les inscriptions sont à adresser, avant le 6 juin 1987, directement à M. Pierre Aimard-Biron, Gîte des Ecouges, Saint-Gervais 38470 Vinay, Le prix est de 60 F – enfants au-dessous de 10 ans : 40 F – téléphone : 76 64 73 45.

Les derniers détails seront mis au point à la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Questions diverses.

Concours de la Résistance. – La section de Valence prendra en charge cette année l'organisation de la remise des prix du Concours de la Résistance de la Drôme. La date de cette manifestation n'est pas encore fixée, mais vraisemblablement elle se situera fin juin 1987. Il est bien spécifié que cette manifestation ne concerne pas l'Association nationale, mais seulement la section de Valence, sous l'égide du Président Coulet et du Vice-Président national G. Féreyre, membre du jury de ce concours. L'Association participera, comme les années précédentes par le don de livres.

Différentes réunions des associations organisatrices du concours devant avoir lieu dans les semaines à venir, le Conseil sera tenu au courant à sa prochaine réunion de l'organisation définitive.

Lettre du général Le Ray. – Nous avons reçu en communication, de notre Président d'honneur, le texte d'une lettre qu'il a adressée le 9 décembre 1986 à une haute personnalité de la résistance qui a fait état de l'appartenance de notre Association à un parti politique, " rumeurs " que le général Le Ray a fermement démenties.

Les membres du Conseil ont marqué leur indignation quant aux procédés employés par certains pour dénigrer notre Association et décident d'en faire un des thèmes de la motion finale à l'assemblée générale.

Section de Paris. – La section de Paris n'étant pas représentée, cette question est ajournée une fois de plus.

Motion R. Sechi. – Le Président A. Arnaud d'Autrans donne au Conseil des nouvelles de notre ami Robert, avec qui il a pu converser quelques minutes au téléphone. Le Conseil souhaite une amélioration la plus rapide possible de son état.

En ce qui concerne la publication de sa motion, la partie concernant le musée de Vassieux sera l'un des thèmes de la motion finale de l'assemblée générale.

Travaux sur stèles et monuments. – Le principal sujet est le cimetière de Saint-Nizier. En ce qui concerne les travaux extérieurs interrompus depuis deux ans, ils vont être repris dès le printemps. En ce qui concerne plus particulièrement l'entretien intérieur, des pourparlers sont en cours avec la municipalité de Saint-Nizier.

Concours de boules. – Il aura lieu le dimanche 6 septembre 1987. La section de La Chapelle a accepté de se charger de l'organisation. Elle sera " soutenue " par nos camarades de la section de Saint-Jean-en-Royans.

Terrain de parachutage de Vassieux. – Après le transfert des restes de planeurs à la Nécropole, il ne reste rien, aujourd'hui, pour indiquer l'emplacement de l'ancien terrain de parachutage et d'atterrissage de Vassieux qui a eu une si grande importance dans l'attaque de Vassieux et du Vercors.

Un projet est présenté au Conseil. Par exemple (et entre autres) l'érection d'une stèle en bordure de la route du col de Saint-Alexis, à la sortie du village de Vassieux, et comportant une plaque explicative à l'intention des touristes très nombreux qui posent des questions sur ce sujet.

Le Conseil se montre favorable au principe et décide de prendre contact avec la municipalité de Vassieux pour connaître son avis d'une part et d'autre part, dans le cas d'un accord, déterminer les participations respectives au niveau matériel et financier à l'opération, pour un projet qui doit intéresser autant l'Association que la commune de Vassieux.

Adhésions. – Par l'intermédiaire d'un camarade, plusieurs résistants ayant participé à l'Organisation Vercors seraient désireux d'adhérer à l'Association. Leur cas étant un peu particulier, le Conseil décide de faire établir des fiches de renseignements le plus détaillées possible. A réception, le Bureau national et le Conseil d'administration étudieront les dossiers en vue de prendre une décision.

Voyage en Normandie. – Ce voyage est organisé du lundi 11 mai au jeudi 14 mai, sur les plages de débarquement de Normandie, voyage qui n'avait pu avoir lieu l'an dernier. Dans une première phase, ont été prises les inscriptions des candidats de 1986. Pour compléter le nombre de places (100 prévues), les présidents de section sont invités à informer leurs membres. Les places restant disponibles sont réservées en priorité aux Pionniers, mais également à leurs familles et amis intéressés. Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre chronologique de réception.

Itinéraire : Auxerre, Alençon, Mont-Saint-Michel, Sainte-Mère-Eglise, Bayeux, Colleville, Arromanches, Pont-l'Évêque, Tancarville, Paris et retour.

Prix : 1450 F (supplément de 250 F pour chambre individuelle). Se renseigner au secrétariat.

Lettre Jean Beschet. – Le Conseil entend lecture d'une lettre de notre camarade Jean Beschet qui a pour thème principal la relation dans les récits " historiques " de ce qui s'est passé sur les divers Pas de l'Est (Pas de la Ville, de la Selle, des Chattons, de la Posterle, de Berrières). Il apparaît au Conseil que cette relation détaillée serait nécessaire pour l'Histoire et incite vivement notre camarade à prendre en main cette affaire, afin que les moyens d'une publication soient envisagés. Il est bien évident que les " historiens " ont intérêt à se servir des témoignages des participants.

Chamois funéraires. – A la suite de divers cas particuliers qui viennent de se présenter, il semble indispensable de préciser les conditions d'utilisation des chamois funéraires.

Ces chamois ont été créés en 1974 pour remplacer la gerbe aux obsèques des Pionniers membres de l'Association, combattants du Vercors. L'initiative avait un double but : tout d'abord, un prix de revient inférieur à celui d'une gerbe, la différence allant en s'accroissant au fil des années. Mais surtout parce que sa longévité est pratiquement éternelle alors qu'une gerbe est destinée à disparaître après quelques jours.

A. Le Pionnier décédé est membre d'une section, à laquelle il règle ses cotisations : C'est la section qui fournit le chamois.

B. Il n'appartient pas à une section, réglant ses cotisations directement au siège : C'est le siège qui met le chamois à la disposition de la famille.

C. Il n'est pas adhérent à l'Association : La possibilité est donnée à la famille de disposer d'un chamois funéraire si elle le désire, mais doit l'acquérir.

Certaines sections se sont constituées elles-mêmes un stock de ces chamois. Les autres sont vivement incitées à le faire. D'autre part, il y a possibilité (certains l'ont fait) de se procurer le chamois de son vivant.

Certaines sections ont également pris l'initiative de déposer des chamois sur les tombes de camarades décédés avant 1974, date de la création, et en particulier pour ceux qui ont été tués au combat et inhumés sur le territoire de leur section. C'est une initiative tout à fait louable et à poursuivre.

En ce qui concerne les cimetières (ou plaques et stèles), le nécessaire avait été fait en 1974, par la pose d'un chamois qui représente l'ensemble des morts inhumés. A ce propos, il a été constaté que rien n'a été fait à Vassieux et à Saint-Nizier. Il y sera remédié.

Il est précisé que, devant l'obligation de conserver les tombes nettes dans les cimetières, il n'y a pas possibilité pour les familles de déposer des chamois individuels.

Dons. – Il est rappelé une fois de plus que les sections qui reçoivent des dons de soutien de leurs membres et qui désirent que ces dons soient mentionnés sur le bulletin, doivent en donner connaissance à la rédaction. Celle-ci ne peut les inventer ni les deviner.

A propos des historiens. – Henri Amouroux prévoit de faire paraître prochainement le tome 8 de sa série sur l'occupation intitulé " Joies et douleurs du peuple libéré ". L'Association sera consultée cet été, puisqu'il s'agira de la période du 6 juin à décembre 1944 et traitera du Vercors.

Le Conseil pense qu'il faudra apporter toute l'attention nécessaire à sa participation et prendre toutes dispositions pour que l'histoire des combats du Vercors ne soit pas " déformée " ou " interprétée " et qu'elle puisse dégager sa responsabilité dans ce cas.

Un étudiant américain a entrepris la rédaction d'un mémoire sur : " Le Vercors, les enjeux de mémoire (1944-1986) ". Plusieurs Pionniers ont été consultés individuellement. Le Conseil précise qu'il ne s'agit aucunement d'un travail réalisé avec l'Association, les réponses de chacun ne pouvant être considérées qu'à titre individuel.

Forclusions. – Une discussion est engagée par le Conseil concernant la question des forclusions pour l'attribution de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance. L'Association a déjà pris position dans une motion votée à l'assemblée générale du 4 mai 1986. Le Conseil décide d'en faire un des thèmes de la motion à l'assemblée générale de 1987.

Prochaines réunions. – Le Bureau national et le Conseil d'administration se réuniront le 11 avril 1987.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président L. Bouchier lève la séance à 17 h 30.

RAPPORT MORAL 1986

Nous voici une nouvelle fois à l'heure du compte rendu annuel de l'activité de notre Association. Depuis treize ans, votre Secrétaire national a le plaisir mais aussi la charge de vous le présenter, puisqu'il a commencé le 20 avril 1975 à Villard-de-Lans. C'était au cours de notre trente et unième assemblée générale. Aujourd'hui, nous en sommes à la quarante-troisième, et cela fait beaucoup plus qu'un bail. Il faut dire que la place ne doit pas être très bonne, les candidats ne se bousculent pas.

Mais nous aurons peut-être un démenti tout à l'heure, après les résultats des votes.

Cette petite parenthèse fermée, venons-en à nos activités pour 1986.

*
* *

Les traditionnelles cérémonies commémoratives ont été organisées par l'Association comme les années précédentes : le 29 janvier, à Grenoble, à la mémoire d'Eugène Chavant ; le 15 juin, cérémonie intime à Saint-Nizier-du-Moucherotte ; le 20 juillet, cérémonie officielle à Vassieux ; le 14 août, à Grenoble, pour les fusillés du cours Berriat. Vous en avez eu les différents comptes rendus dans vos bulletins de l'année. Mais je précise à nouveau que lorsque les relations vous paraissent succinctes, c'est tout simplement parce que la rédaction du bulletin n'a pas reçu de renseignements détaillés de ceux qui y ont assisté. Ceci n'exclut pas les remerciements que nous devons adresser à tous ceux qui ont accompli l'effort de participer à ces cérémonies, aussi bien ceux qui ont la facilité d'y assister régulièrement, que ceux qui habitent des régions plus éloignées nécessitant des déplacements plus longs et onéreux. L'âge, des raisons de santé sont aussi des motifs d'abstention de plus en plus nombreux, hélas.

Il n'est pas difficile de prévoir de façon certaine ce qui va se passer dans les années futures, dans la prochaine décennie par exemple. Non seulement à cause des disparitions inéluctables de camarades, mais aussi, pour les autres, de la difficulté physique de se déplacer, les cérémonies verront de moins en moins de participants "Pionniers". Mais la certitude de cette situation ne doit pas pour autant inciter au découragement qui entraînerait l'indifférence. Et il est peut-être bien temps d'engager une réflexion sur ce sujet qui mériterait d'être inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil d'administration pour une étude sérieuse de l'avenir de notre Association.

Outre les cérémonies principales, notre Association a pu organiser un certain nombre de manifestations et activités ou répondre à des invitations.

Le dimanche 7 septembre était réservé au concours de boules des "Pionniers" organisé cette année de belle manière, à Bouvante, par la section de Saint-Jean-en-Royans du Président René Béguin. Il faut insister sur le caractère particulièrement familial et détendu de cette journée, d'où le protocole est banni pour laisser place uniquement au plaisir de se rencontrer, de se divertir sainement, d'approfondir les liens d'amitié. Il faut encore remercier très chaleureusement les sections qui prennent en charge l'organisation pour assurer ces plaisirs à ceux qui viennent y participer, qu'ils soient d'ailleurs joueurs de boules ou non.

A Vassieux, le 20 septembre, s'est déroulée une

manifestation d'un caractère fort sympathique puisqu'il s'agissait pour les "Pionniers" de marquer leur reconnaissance envers quelques personnes de la commune qui, depuis des années, ont montré qu'elles sont de vrais amis de notre Association, en lui apportant, à diverses occasions, une aide effective et surtout bénévole, autant que précieuse.

Des médailles leur furent remises, une soirée leur fut consacrée et leur visible satisfaction fut la récompense des organisateurs.

Le 18 octobre à Saint-Geoire-en-Valdaine, le Vice-Président national représentait le colonel Bouchier à l'assemblée générale du "Souvenir Français".

Notre Association était présente avec une délégation à Toulouse, le 22 septembre, pour la prise d'armes qui marquait la dissolution de l'Escadron de Transport 02/63 "Vercors". Nous regretterons cette disparition qui avait permis, depuis 1964, de nouer et maintenir des liens très sympathiques avec cette unité militaire. Le Vice-Président national A. Croibier-Muscat représentait le colonel Bouchier.

Nos camarades de l'Amicale des F.F.I. d'Epernay et sa région tenaient leur assemblée générale le dimanche 30 novembre. Le Vice-Président national A. Croibier-Muscat représentait le colonel Bouchier, accompagné de plusieurs "Pionniers".

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le dimanche 4 mai, à Romans, et elle a connu son succès d'affluence habituel. Le Président Fernand Rossetti et ses camarades de la section de Romans-Bourg-de-Péage avaient bien préparé cette journée afin qu'elle se déroulat dans les meilleures conditions. Cependant, pour des raisons qui ne mettent nullement en cause le travail et le dévouement des organisateurs, il a été reconnu unanimement que notre assemblée générale ne s'accommode guère des grandes villes et a tout intérêt à se tenir sur le Plateau ou ses limites, dans des communes plus petites qui lui apportent une plus grande intimité et surtout de meilleures facilités d'organisation matérielle.

L'assemblée générale est la consécration du travail annuel du Conseil d'administration et du Bureau national. Ceux-ci ont tenu, pour 1986, leurs réunions les 25 janvier, 12 avril, 4 mai et 11 octobre, au cours desquelles ont été étudiées et débattues de très nombreuses questions. La lecture des comptes rendus sur le bulletin donne une idée de la variété de ces questions, même si dans la sécheresse et la concision du procès-verbal on ne peut pas toujours traduire les débats passionnés, les points de vue opposés, les difficultés aplanies par la discussion.

L'activité de l'Association se traduit aussi dans la disponibilité de camarades pour accompagner des pèlerins, ou les recevoir, dans le Vercors. Et cela se traduit durant toute la saison. Le Président Bouchier lui-même monte au créneau, comme il a pu le faire en diverses occasions pour des débats à Lans et à Corrençon, ou pour des cérémonies à nos deux cimetières.

Pour terminer la vue d'ensemble des événements de 1986, nous nous devons d'évoquer ici les figures de trois de nos camarades disparus dont la mémoire a été honorée au cours de cette année.

Tout d'abord, samedi 22 mars à Saumur, le nom de "Capitaine Guigou" a été donné à la promotion de l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la

Cavalerie de Saumur. Roger Guigou est tombé à la Matrassière, le 18 mars 1944, avec ses camarades du P.C. régional, à l'âge de 35 ans.

Puis, le 3 mai à Romans, était inauguré le "Square Pierre Brunet", notre camarade dont le nom est associé indéfectiblement au premier camp du Vercors à Ambel.

Enfin, le 14 mai, sur les locaux du poste de montagne du 4^e Régiment de Chasseurs de Gap, a été fixée une plaque portant la mention "Poste Aspirant Beesau". Yves Beesau, cavalier de Thivollet, a été tué le 29 juillet 1944 à l'âge de 23 ans, au cours d'une reconnaissance en forêt de Lente.

Notre Association remercie, pour l'honneur qui rejaillit sur elle, ceux qui ont pris l'initiative de rendre hommage de si belle façon à ces trois camarades dont les noms passent ainsi à la postérité.

Le nombre de ses adhérents ("cotisants" précisons-le, et pas seulement "inscrits") constitue, pour une association, un des éléments de son importance, de sa santé, de son audience.

En 1986, 941 cotisations ont été encaissées, dont 692 par les sections et 249 individuelles. Par comparaison, on peut noter que les chiffres étaient : pour 1985, 901 et pour 1984, 848.

Il a été établi en 1986 28 cartes de nouveaux membres. Malheureusement, la rubrique des décès de votre bulletin vous a aussi appris que 32 anciens du Vercors nous avaient quittés, dont 23 adhérents à notre Association.

*
* *

Il va de soi que la rentrée des cotisations - et par conséquent le nombre des adhérents actifs - dépendent en grande partie de la constatation par chacune de la vitalité de l'Association par ses activités. Et cela ne suffit pas en soi-même ; il est indispensable, de par la nature de notre Association "Nationale", que ces activités soient connues, donc diffusées, à tous les adhérents des quatre coins de France et à l'étranger. Il n'y a que le "Bulletin" pour remplir cette mission d'information. Son existence et son rôle sont donc particulièrement importants.

Pour 1986, les quatre numéros trimestriels ont pu paraître. Il faut mentionner le retard du n° 56 d'octobre, dû, comme chaque année, au transfert du secrétariat à Vassieux pendant quatre mois, qui pose des problèmes matériels d'exécution. Le Directeur de publication vous prie d'accepter ses excuses pour ce retard heureusement comblé au mois de janvier pour le numéro suivant.

Les problèmes inhérents au bulletin n'ont pas changé, et sont d'ailleurs toujours les mêmes pour toutes les associations. D'abord la préparation et la réalisation matérielle du journal. Il n'est peut-être pas inutile de détailler ce travail : recherche des articles et photos éventuelles ; frappe à la machine (de 40 à 60 pages dactylographiées), évaluation de nombre de pages ; montage de la maquette ; envoi à l'imprimeur. Après composition, réception de l'épreuve, correction et renvoi épreuve corrigée à l'imprimeur. Réception du bulletin. Confection des étiquettes-adresses, pose sur les bandes, collage des bandes (environ 1200 exemplaires). Enfin, tri et routage pour expédition P.T.T. (35 directions). C'est après tout ce travail que chacun trouvera "Le Pionnier du Vercors" dans sa boîte aux lettres, quarante-huit heures plus tard.

Le deuxième point est que, le bulletin paru, il faut le payer. Vous savez que la quote-part de la cotisa-

tion réservée au bulletin ne suffit pas. Pour avoir un ordre d'idée, sachez que les quatre numéros de 1986 ont coûté, pour l'imprimerie seule, 58 825 F. Un complément de ressources très apprécié est fourni par les dons de soutien, généreusement adressés par la plupart d'entre vous. Et le solde, conformément à la décision du Conseil d'administration est pris sur la trésorerie courante.

A ce sujet d'ailleurs, l'assemblée générale aura à se prononcer sur le montant de la cotisation, à fixer pour la prochaine année 1988.

*
* *

Le bilan de fonctionnement de la Salle du Souvenir à Vassieux a été tout à fait convenable pour les cinq mois de 1986. La permanence a été assurée par René Bon et son épouse du 28 avril au 23 mai et par le Secrétaire national et son épouse du 24 mai au 30 septembre.

Les résultats ont été légèrement supérieurs à ceux de 1985, surtout si l'on tient compte de circonstances particulières qui n'ont pas permis une exploitation totale des possibilités de fonctionnement.

En effet, de multiples et importants ennuis techniques touchant au matériel du montage audio-visuel ont entraîné des pannes tout au long de la saison, et rendu le fonctionnement très difficile à assurer. Il a fallu fermer la salle à plusieurs reprises pour réparations, pour des durées allant de deux à trois heures, jusqu'à une demi-journée ou une journée. Les problèmes soulevés par ce matériel ont dû être repris à zéro par le vendeur.

Outre les résultats matériels, il se confirme que notre Salle du Souvenir est maintenant connue et surtout qu'elle est de plus en plus appréciée. Nous avons pu nous en apercevoir par la déception des visiteurs lors des fermetures signalées pour pannes techniques.

Nous devons regretter aussi par ailleurs la défaillance de l'entrepreneur qui n'a pas permis de réaliser les travaux prévus pour 1986 et qui ont dû être reportés encore une fois.

*
* *

Nous voici - dans ses grandes lignes - au terme d'un tour d'horizon de l'activité de notre Association pour l'année écoulée. Ceci est le résultat du travail de longue haleine, réparti sur les douze mois de l'année, du Conseil d'administration et de son Bureau national, conjugué avec la disponibilité et la participation de l'ensemble des Pionniers.

La question était évoquée, au début de ce rapport de la fréquentation des cérémonies et manifestations dans les prochaines années. Sans faire preuve d'un pessimisme noir, le problème surgira encore plus tôt en ce qui concerne les dirigeants du Conseil d'administration, car il s'agit là de trouver non seulement des hommes valides et disponibles, mais en plus, qualifiés et aptes à travailler.

Gardons-nous bien, pourtant, de faire déjà aujourd'hui un constat de vieillesse, parce qu'il est encore trop tôt. Mais cela nous laisse justement le temps d'y penser et d'y réfléchir sérieusement.

L'assemblée générale va maintenant devoir se prononcer par un vote sur ce rapport, après une discussion où elle pourra apporter ses suggestions et toutes observations qu'elle pourra juger intéressantes et utiles.

Albert Darier.

RAPPORT FINANCIER 1986

Les résultats comptables de l'année 1986 traduisent le maintien d'activités toujours soutenues dans notre Association. Notre action tendant à étendre la connaissance du Vercors de la Résistance se poursuit, et nous avons les moyens financiers de la poursuivre encore. Nous sensibilisons toujours autant les visiteurs de la Salle du Souvenir si on retient pour preuve que le produit des dons 1986 atteint celui de 1984, année faste du quarantième anniversaire. Donc sur ce point : mission remplie, mais encore faut-il songer que pour l'avenir les moyens financiers ne suffisent pas, qu'il y faut de la santé, de la volonté, du dévouement.

Nous comptons encore 882 adhérents (produit brut des cotisations 52 900 F, moins deux règlements à 50 F au lieu de 60 F). Mais le produit net ne couvre pas, loin de là, le coût du bulletin et les charges de fonctionnement. Si nous devions nous passer des dons de la Salle du Souvenir, il nous manquerait 69 700 F environ dans l'année pour mener le même train de vie. Certes, nous disposons de quelques réserves, et c'est bien sur des excédents accumulés que nous avons pu investir cette année 151 000 F en matériels et en travaux. Mais nos facultés, par les temps actuels, s'érodent plus vite que la monnaie. Nous disposons encore globalement de 10 ou 15 ans de présences actives. La question se pose de savoir comment nous allons les employer en prévision de " l'après-nous ", et ce que nous laisserons pour prolonger notre œuvre.

Le Trésorier national,
Gilbert François.

1. Fonctionnement de l'Association.

	Dépenses	Recettes	Produits nets	Coûts nets
Secrétariat	18 788,53	100,00		18 688,53
Réunions B.N. et C.A.	3 324,80			
Charges et frais de siège	13 822,26			
Charges de la Salle du Souvenir	45 239,00			
Bulletin	80 210,26	27 742,00		57 468,26
Frais de P.T.T.	6 204,16	340,00		5 864,16
Cérémonies	13 656,13	250,00		13 406,13
Assemblée générale	33 061,00	31 720,00		1 341,00
Participations - Solidarité	5 214,35			
Frais et produits financiers	40,20	19 716,82	19 676,62	
Cotisations 1985	682,00	2 580,00	1 898,00	
Cotisations 1986	6 580,00	52 900,00	46 320,00	
Subventions		27 000,00		
Dons manuels		94 458,00		
Prélèvements pour investissements	151 592,99			
Complément SICAV	190,12			
	383 605,80	256 806,82		
Déficit de l'exercice		126 798,98		
Excédent antérieur	146 158,67			
Report à nouveau	19 359,69			

2. Bilan au 31 décembre 1986.

	Actif	Passif	
Comptes de capitaux		1 421 497,29	
Immobilisations corporelles	1 180 845,72		
Immobilisations incorporelles	138 462,85		Emploi de subventions
Diffusion - Documentation		198 170,77	
Cimetières - Fonds affectés		32 712,60	Saint-Nizier : 96 852,22
Recettes avant l'ouverture de l'exercice :			Vassieux : 5 336,50
Cotisations 1987		1 720,00	
Voyage 1987		23 300,00	
Comptes financiers	377 451,78		
Report à nouveau		19 359,69	
	1 696 760,35	1 696 760,35	

Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

VOIX REPRÉSENTÉES

Bulletin de vote à l'Assemblée Générale du 3 mai 1987

A PONT-EN-ROYANS

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANDIDATS : (par ordre alphabétique)

Gaston BUCHHOLTZER	(C ^{ie} Chabal)	(sortant)
Honoré CLOITRE	(C ^{ie} Brisac)	(sortant)
Albert DARIER	(C ^{ie} André)	(sortant)
Paul JANSEN	(C ^{ie} Daniel)	(sortant)
Gustave LOMBARD	(Monestier IV)	

TRÈS IMPORTANT :

Des noms peuvent être rayés ou ajoutés mais pour que le vote soit valable, le bulletin doit comporter quatre noms **au maximum**.

POUVOIR

Je soussigné (nom et prénom) _____

adresse _____

Membre de l'Association (à jour de la cotisation 1986) donne pouvoir à :

M. (nom et prénom) ⁽¹⁾ _____

adresse _____

pour participer en mon nom aux différents votes qui auront lieu au cours de l'Assemblée générale du dimanche 3 mai 1987, à Pont-en-Royans.

Signature ⁽²⁾ :

(1) Nom du Président de section ou d'un membre de l'Association **présents** à l'Assemblée.

(2) Précédée de la mention **manuscrite** « Bon pour pouvoir ».

RÉSERVATION POUR LE REPAS DU DIMANCHE 3 MAI A PONT-EN-ROYANS

M. (nom et prénom) _____

adresse _____

assistera à l'Assemblée générale, le dimanche 3 mai 1987.

Il participera au repas et retient par la présente inscription : _____ repas.

Ci-joint règlement de : _____ repas x 120 F, soit _____

- ☐ espèces
- ☐ chèque bancaire à l'ordre des Pionniers du Vercors - Grenoble
- ☐ virement postal - Association Pionniers du Vercors n° 919.78 J GRENOBLE

Signature :

**DOIT PARVENIR IMPÉRATIVEMENT
AVANT LE SAMEDI 25 AVRIL 1987
AU SIÈGE DE GRENOBLE
26, RUE CLAUDE-GENIN**

3. Comptes financiers.

Soldes numéraires, C.C.P., banques, livret au 1 ^{er} janvier	447 041,27
Mouvements de l'exercice 1986 : Recettes	840 724,38
Dépenses	910 313,87
Solde à nouveau	377 451,78

4. Comptes de capitaux.

Soldes au 1 ^{er} janvier 1986	99 556,53	1 369 270,71
Annuités d'emprunt 1986		151 592,99
Capitalisation excédent de fonctionnement		190,12
Capitalisation excédent de fonctionnement		
		1 421 497,29

N.B. : Les solde nouveau comprend la provision en réserve représentée par des actions SICAV pour leur prix d'acquisition : 50 190,12. Valeur en bourse au 31 décembre : 53 700.

5. Immobilisations (meubles, immeubles, créances).

Valeur des biens au 1 ^{er} janvier 1986		1 217 081,99
Travaux de peinture au siège		17 790,00
Pose de moquette Salle du Souvenir		21 397,00
Achat d'un cadre		2 180,00
Acquisition matériel informatique		46 930,23
Acquisition matériel de projection		60 418,37
Règlement sur panneaux d'indications		2 124,00
Acquisition d'une pendule		753,39
Acquisition SICAV pour fonds de réserve		50 190,12
Subventions en annuités	99 556,53	
Valeur des biens au 31 décembre 1986		1 319 308,57

6. Diffusion - Documentation.

Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1986	110 647,61
Produit des diffusions en 1986	122 457,00
Renouvellement de stocks, édition, impression	34 933,84
Solde à nouveau	198 170,77

7. Fonds réservés à l'entretien des cimetières.

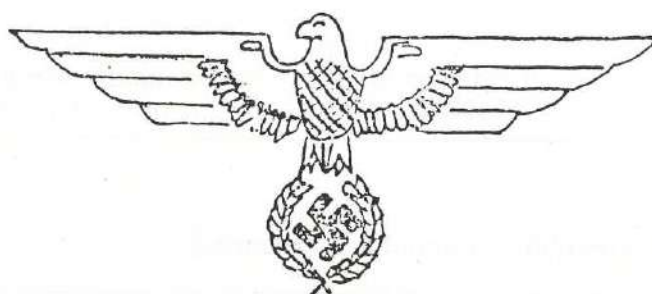
Reste à employer au 1 ^{er} janvier 1986	37 365,67
Subventions de l'Etat	3 040,00
Produits des troncs Vassieux, La Luire, Saint-Nizier	7 805,80
Dépenses d'entretien solde 1985	7 093,87
année 1986	8 405,00
Reste à employer au 31 décembre	32 712,60

Les Commissaires aux comptes soussignés, après avoir procédé à l'examen de la comptabilité de l'Association qui n'appelle pas d'observation particulière, les reprises au bilan étant correctement faites, les justifications normalement produites, estiment que les comptes du Trésorier peuvent recevoir l'approbation de l'assemblée générale.

Jean Bonniot - Paul Bagarre.

AVIS

BEKANNTMACHUNG



Sont fusillés aujourd'hui pour aide aux terroristes:

ALLOUARD	Jean , 18 ans	MORIN	Paul , 19 ans
BAUVET	Aime , 17 ans	ROCHAS	Robert , 19 ans
BAYOUD	René , 19 ans	ROLLAND	Léopold , 19 ans
BENEVENE	Pierre , 36 ans	ROLLAND	Maurice , 17 ans
BOREL	Georges , 37 ans	ROME	Fernand , 37 ans
CHABERT	René , 18 ans	RUVOL	Roger , 28 ans
FONTANABON	Jules , 23 ans	SAINTANDRE	Philippe , 35 ans
FONTANABON	Nello , 20 ans	SITRAZ	Stanislas , 38 ans

le 27 Juillet 1944

La Chapelle-en-Vercors

Sur l'exécution des otages de La Chapelle-en-Vercors

Nous reproduisons ci-contre (grandeur nature) un document récemment récupéré concernant l'exécution des otages de La Chapelle-en-Vercors. Il peut apparaître comme officiel et authentique et semble avoir été établi par les Allemands pour être affiché.

Le titre « **Avis Bekanntmachung** (*Avis au public*) » au-dessus de l'aigle et de la croix gammée dessinés au trait semblent l'indiquer.

Mais sa lecture nous intrigue, car il comporte des anomalies flagrantes. Tout d'abord, il est écrit : **Sont fusillés aujourd'hui...** et la date qui est portée à la fin du document est « **27 juillet 1944** ». Or, chacun sait bien que cette exécution a eu lieu le **25 juillet** et non le **27 juillet**. Ceci est pour le moins curieux, car les Allemands devaient bien avoir les mêmes calendriers que nous.

Nous notons ensuite, parmi les noms mentionnés, des fautes d'orthographe : Bauvet au lieu de Bouvet ; Fontanabon au lieu de Fontanabona ; Ruvol au lieu de Revol ; Sitraz au lieu de Sitarz.

Les Allemands avaient pourtant en main les pièces d'identité de chacun avec l'orthographe exacte et ces fautes sont assez incompréhensibles, les autres noms étant écrits correctement, sur une liste dans leur ordre alphabétique supposé.

Enfin ce document n'est pas signé. Il ne peut cependant avoir été conçu et ordonné que par un officier (sans doute celui qui a pris la décision de la fusillade et de la faire connaître au « public ». Il est donc curieux encore qu'il n'ait pas fait indiquer, au bas, au moins son grade – même s'il craignait de donner son nom – afin d'officialiser totalement le document.

On constate, d'après ce qui précède, que l'on peut être intrigué par cette « affiche ». Et c'est pourquoi nous voudrions essayer de trouver des explications aux anomalies.

D'abord savoir si cette affiche a effectivement été apposée à La Chapelle. Telle qu'elle est conçue, elle n'était certainement pas destinée uniquement aux archives allemandes comme compte rendu d'opérations. Elle ne pouvait avoir pour but la simple information – qui pourrait se concevoir deux jours après – puisqu'il n'est pas écrit « **Ont été fusillés...** » mais « **Sont fusillés aujourd'hui...** » De semblables affiches ont été déposées en quantité, hélas, dans la France entière par les occupants de 1940 à 1944. En général, elles étaient imprimées, mais il n'y avait pas d'imprimerie à La Chapelle, ce qui peut expliquer sa « fabrication » entièrement à la main.

Plus de quarante ans après les événements, il va être certes de plus en plus difficile de percer tous les mystères qui subsistent encore dans le détail de l'histoire de notre maquis. Certains ne seront jamais élucidés, par suite du manque ou de la disparition de documents et aussi de l'absence de témoins, morts à l'époque ou depuis, qui ont emporté les secrets dans leur tombe.

Il ne faut cependant pas abandonner tout espoir. Il reste encore, ici et là, des documents et des témoins. Pour les documents, l'affaire qui nous occupe aujourd'hui en est la preuve. Et il faut essayer au maximum, pour nous comme pour les historiens futurs, d'établir – ou de rétablir – la simple vérité des faits et des dates. Il ne serait pas normal, par exemple, de voir un historien d'ici cent ou deux cents ans, écrire que l'exécution de La Chapelle a eu lieu le 27 juillet 1944, sur la foi d'un document dit officiel et authentique, alors que chacun aujourd'hui sait que cela est faux.

Certains pourront sourire en estimant que tout cela est bien futile et que deux jours ne changent rien à l'histoire du Vercors. Mais il faut se méfier. Il peut arriver qu'un petit détail entraîne des conséquences très importantes pour la suite des événements. Les historiens et surtout les polémistes savent bien s'en servir. Une seule erreur dans un livre d'histoire peut le discréditer tout entier, rien n'empêchant de penser qu'il en contient d'autres.

Pour en revenir à notre affiche, les Allemands avaient-ils prévu un seul exemplaire, ce qui aurait réduit l'information en la fixant en un seul lieu et alors lequel ? Il faut dire que La Chapelle, ce n'est pas grand, et qu'il restait peu de monde.

Ou bien quels moyens de reproduction avaient-ils ? Ils ne possédaient certainement pas de photocopieuses suivant la troupe, dans les conditions où les opérations étaient conduites dans le Vercors.

D'après les seuls rares témoignages que nous possédons actuellement, il ne semble pas, en tout cas, que la population de La Chapelle se soit trouvée avertie, dans la journée et à l'avance, de l'exécution des otages.

Il est donc fait appel ici à tous ceux, parmi les lecteurs du « Pionnier du Vercors », qui pourraient apporter des éclaircissements sur cette affiche et ce qui s'est passé. Nous nous adressons bien sûr plus particulièrement à nos camarades de La Chapelle et aux personnes y habitant à l'époque. Il faut surtout savoir que tout renseignement a sa valeur, aucun n'est négligeable et ne doit être rejeté.

Nous remercions à l'avance tous ceux qui contribueront, de quelque manière que ce soit, à notre recherche dans le sens de la vérité historique.

Albert Darier.

N.B. Tout ceci montre – s'il en était besoin – la difficulté pour les historiens d'écrire l'Histoire lorsque des documents et des témoignages se présentent encore quarante ans après (ou plus), les recherches auxquelles ils doivent se livrer constamment de la manière la plus sérieuse, et en fin de compte la modestie dont ils doivent (ou devraient) toujours faire preuve.

POÈME

LES MAQUISARDS

Cette immense forêt de senteurs parfumée
La riante vallée qui s'étend à ses pieds
Tout cela à présent n'est qu'un champ de bataille
Les ombres qui surgissent et disparaissent dans la montagne
Pareilles aux feux follets
Cette femme traversant rapidement la campagne
dans le brouillard épais
Cet étranger berger fouillant le sous-bois du regard
ce sont les maquisards
Leur uniforme c'est le courage
Ils luttent contre une armée
durement entraînée
La nuit venue la terre entière
Grouille comme une fourmilière
Ces braves vont peut-être demain sacrifier leur vie
Pour rendre son honneur à notre beau pays
Dans leurs yeux se devine la farouche volonté
De chasser l'ennemi de leur chère Patrie
Sous différents déguisements, ils transmettent les renseignements
D'autres assurent le ravitaillement
S'il leur arrive de se faire prendre
Ce sera la torture et la déportation
Et conscients de ce qui les attend
Ils vont lutter jusqu'à l'épuisement
Choisissant de mourir
pour ne pas trahir
Si nous sommes restés Français
C'est au prix de leur sang qu'ils ont dû le payer
Aujourd'hui si vous pouvez rire et chanter
Voir flotter fièrement à nouveau
Sous le ciel clair notre drapeau
C'est à eux que vous le devez
Car ils avaient juré de nous rendre la liberté.

JEAN Hélène
" La Ventouresco "
84390 Sault
14-10-86

Historique de l'occupation de Noyarey par les Allemands en juillet-août 1944

Pendant l'attaque générale du maquis du Vercors par la 157^e division allemande, son chef, le général Pflaum, avait disposé une partie de ses troupes tout autour du plateau afin de procéder à un encerclement total et empêcher ainsi les maquisards de s'échapper en rejoignant la plaine.

Les villages et hameaux situés sur cette périphérie ont subi, pendant trois semaines environ, une "occupation" nazie très sévère.

Nous donnons ici l'exemple du village de Noyarey, près de Grenoble, en reproduisant un extrait du registre de délibérations de son Conseil municipal.

Le 20 juillet 1944, vers 8 heures, des camions camouflés de branchages arrivent à Noyarey et des Allemands, au nombre d'une centaine, se répandent dans le pays.

Les uns installent un canon léger de montagne au Maupas, les autres des mitrailleuses dans les différents quartiers.

Ce sont des Alpains bavares et des Pionniers qui viennent surveiller la route de la plaine et les sentiers donnant accès au Vercors.

Bientôt toutes les maisons, toutes les granges sont envahies, les toits percés, des morceaux de murs démolis, des fusils-mitrailleurs, des mitrailleuses braquées en direction de la montagne, partout où la visibilité est favorable.

Le poste de commandement s'installe au café Meurs, s'emparant de toutes les salles et du jeu de boules, reléguant le propriétaire dans un coin, et camouflant son installation avec **un drapeau de la Croix-Rouge**.

Le poste téléphonique est interdit au public et les lignes en sont bloquées. Les chemins de la montagne sont minés.

Le ravitaillement des occupants arrive de Grenoble par camions; il ne paraît pas très abondant. Aussi les Allemands vont se nourrir sur l'habitant, achetant ou volant le plus souvent : poules, canards, oies, œufs, lait, pommes de terre. On en voit même venant se faire servir sous menace du sucre dans les épiceries, fournissant les coupons réglementaires volés on ne sait où.

Des bicyclettes sont réquisitionnées et les Allemands patrouillent dans la plaine.

La kommandatur réclame la liste des habitants - liste qui ne lui sera d'ailleurs jamais communiquée -, puis elle décide le couvre-feu général, avec interdiction de sortir de chez soi, sauf pour le ravitaillement chez les commerçants dans la matinée. Les cultivateurs n'ont le droit d'aller dans la plaine que pour chercher du vert, entre 9 heures et 11 heures du matin. Cette interdiction dure quatre jours.

Tout se passe assez bien au début. Ceux qui avaient été inquiétés, dont les maisons avaient été perquisitionnées et saccagées, furent relâchés après interrogatoire. M. Oddos, Adjoint au Maire, en l'absence de celui-ci bloqué à Paris par suite de l'arrêt de tout trafic ferroviaire, peut organiser le ravitaillement de la population en pain dont elle est privée depuis plusieurs jours. Des battages partiels sont faits, avec des moyens de fortune. Les relations avec l'occupant sont relativement correctes.

Mais le 27 juillet, une patrouille ayant capturé sur le chemin de la Digue un jeune homme de 18 ans, elle le conduit à la kommandatur d'où, après un

interrogatoire sommaire, il est dirigé, poussé malgré ses protestations, jusqu'à l'orée du bois de Plachin, où il est fusillé et son corps abandonné. Plus tard, dans la soirée, un autre jeune homme, encadré par le poloton des tueurs, est conduit sur le chemin d'Ezy, fusillé et jeté dans l'Eyrard.

Ces deux jeunes hommes sont identifiés plus tard : il s'agit de René Gabriel Argoud, 18 ans, domicilié à Romans, et d'Angelo Joseph Francescato, 21 ans, domicilié à Le Gua-de-Vif (Isère), appartenant tous deux au maquis du Vercors.

La tension des nerfs s'accroît, l'inquiétude de chacun grandit. Les jeunes résidant à Noyarey n'étant pas tous en règle vis-à-vis du S.T.O., des dispositions sont prises par la Mairie pour régulariser in-extremis la situation de chacun.

Le lendemain, M. Oddos et M. Faure, Secrétaire de Mairie, interviennent pour enterrer les morts. Le Secrétaire réclame avec insistance les papiers des victimes. Ils doivent revenir le lendemain et sont finalement autorisés à les faire enterrer sur place, sans cérémonie. Les papiers d'identité ne sont pas communiqués.

A partir de cette intervention, les arrestations de jeunes patriotes se multiplient, la kommandatur change de tactique. Les captifs sont enfermés dans le jeu de boules du café Meurs, et quelques-uns sont sauvagement frappés à coups de barres de bois. Certains, attachés sur une table, restent sans nourriture, sans boissons, malgré leurs gémissements.

Puis quelques-uns sont conduits sur les bords de l'Isère par le chemin de la Vanne, fusillés et jetés à l'eau.

Le plus sauvagement martyrisé, Julien Sordet, âgé de 31 ans, domicilié aux Côtes de Sassenage, fut porté mourant sur la digue par ses camarades d'infortune.

Une perquisition qui pouvait avoir les plus graves conséquences avait amené la découverte, dans une maison du Pailler, d'armes et d'explosifs. Le quartier était menacé d'incendie. Une énergique intervention de M. Oddos et du Secrétaire de Mairie empêcha le pire.

Le samedi 29 juillet, une forte patrouille part dans la nuit pour Ezy, où tous les habitants sont interrogés. Finalement, le dimanche 30, la patrouille ramène à Noyarey tous les hommes de 15 à 40 ans.

L'anxiété est grande, car parmi eux se trouvent des réfractaires du S.T.O. et des personnes ayant eu des démêlés avec la Gestapo. Mais leurs papiers ayant été mis "en règle" en temps voulu par la Mairie, tous sont relâchés dans l'après-midi.

Le 4 août au matin, une patrouille appréhende vers le Diday, José Infanzon, résidant avec sa femme et sa fille à Noyarey. Il redescendait du Vercors.

où il avait participé à la bataille de Saint-Nizier et à celle de Valchevrière. Aussitôt, l'Adjoint et le Secrétaire de Mairie sont mandés à la kommandantur et s'entendent dire qu'étant "responsable", ils seront fusillés si un "terroriste" de Noyarey était encore arrêté.

Or, cinq autres patriotes résidant dans le pays avaient pu, grâce à la vigilance des habitants, rejoindre leurs demeures. M. Infanzon est fusillé.

Enfin, le 5 août à midi, les occupants abandonnent la région de Noyarey, au grand soulagement de la population.

Hélas, une quinzaine de jeunes gens avaient été fusillés et leurs corps jetés à l'Isère.

Des recherches entreprises aussitôt permettent de retirer les corps de Julien Sordet et Georges Hureau. Celui de M. Infanzon ne fut pas retrouvé.

Une sépulture décente leur est donnée, ainsi qu'à René Argoud et à Angélo Francescato, dans le cimetière communal, malgré l'interdiction qui avait été faite par les Allemands.

Le 15 août, le corps d'un inconnu, non identifié depuis, est retiré de l'Isère en amont du Furon. Son cadavre porte des traces de balles. Il est inhumé au cimetière.

Pendant les dix-sept jours d'occupation, l'attitude de la population fut pleine de dignité. Pendant cette période de tension, aucune indiscretion ne fut commise. Ceux qui avaient des raisons de se cacher des Allemands purent le faire en sécurité. Et malgré une surveillance active des nazis, une centaine de jeunes patriotes réussirent, après avoir été ravitaillés par la population, surtout par ceux d'Ezy et du Poyet, à traverser les forêts, les barrages, et à rejoindre leur domicile. Certains furent même habillés en "civils" et nantis de "papiers réguliers" par la Mairie.

Les jours qui suivirent le départ des Allemands furent des jours de labeur intense pour les cultivateurs dont les travaux étaient restés en suspens. Il fallait battre les blés d'urgence pour assurer le ravitaillement de la population. Des décisions furent prises, qu'il fallut faire entériner par la suite par la Direction du Ravitaillement. La soudure fut assurée.

Dès le 15 août, à la nouvelle du débarquement allié sur les côtes méditerranéennes, les jeunes, retour du Vercors, se rassemblent et avec une dizaine d'autres jeunes gens rejoignent l'armée secrète.

Les 20, 21, 22 août, ils participent à la surveillance du Bec de l'Echaillon et du Pont de Veurey.

Puis c'est la libération de Grenoble. Un mâât orné des couleurs alliées se dresse spontanément sur la place Victor Jat.

Les habitants se groupent et, sur la digue, ils vont rendre un suprême hommage aux quinze jeunes héros, sauvagement assassinés par les nazis pendant leur occupation de Noyarey.

CÉCILE GOLDDET

Notre camarade Cécile Goldet est décédée à Paris à l'âge de 86 ans et a été inhumée le 11 février dernier. Elle était l'une des sept infirmières de la grotte de la Luire, prisonnière des Allemands le 27 juillet 1944 et déportées à Ravensbrück, dont Odette Mallossanne n'est pas revenue.

L'une des cinq survivantes a voulu rendre hommage à leur compagne dans les quelques lignes ci-dessous auxquelles s'associent ses camarades déportées : France, Suzon, Rosine, Germaine et Maud.

EN SOUVENIR

Cécile, notre compagne du Vercors, de Ravensbrück et de Torgaü n'est plus. Elle est, me dit-on, morte dans la douceur du sommeil, alors qu'elle souffrait le jour...

Aussi, depuis, j'évoque son souvenir : le sourire d'accueil, amusé, curieux, convivial, aimable du premier jour. L'arrivée à Tourtres avec les grands blessés évacués de Saint-Martin, diligente, professionnelle, encourageante, gaie, aussi bien pour les blessés que pour ses aides.

L'évacuation à la grotte de la Luire et le petit four à stérilisation "Poupinel" où elle faisait cuire le peu d'aliments apportés, chauffer le lait pour les laits de poule arrosés de rhum dont certains avaient grand besoin, toujours dans une bonne humeur discrète.

Puis la nuit, prisonnières au Rousset, puis la prison, à Grenoble, à Lyon, le départ vers l'Allemagne des camps, dont nous ne savions encore rien.

La terrible arrivée à Ravensbrück, porte de l'enfer dantesque, et toujours Cécile, un réconfort maternel pour notre groupe. Plus jeune de quelque 20 ans, Etty, séparée de nous, disant : "Vous avez de la chance de rester avec Cécile..." et ni elle ni nous savions qu'il s'agissait aussi de notre survie !

Puis à Torgaü, Cécile malade, plus de quarante de fièvre, inconsciente, désignée avec les femmes âgées et les malades au retour à Ravensbrück, camp de la mort. Et quelques-unes d'entre nous ayant appris que l'on pouvait tricher au changement de numéros pour partir avec d'autres, mon agitation inutile, trop tard, pour partir avec elle. Plus de changement possible.

Fin du cauchemar ! Rapatriée en mai 1945, je me soucie d'écrire à ses fils, à son adresse, en pensant donner des nouvelles d'une morte... et je reçois une lettre d'elle, bien vivante, alors que revenue dans un état limite par le rapatriement extraordinaire obtenu par la Croix-Rouge internationale pour quelques-unes, en avril 1945.

Elle a eu la diphtérie, au départ de Torgaü, non diagnostiquée, et puis la scarlatine dans un couloir d'infirmerie à Ravensbrück, disposée tête-bêche comme en boîte de sardines avec les autres malades, sans autre soin que la tisane.

Survivre à cela n'est pas donné à toutes ! Ensuite, elle a travaillé dans l'horreur à l'infirmerie, dont elle a écrit un lucide et très dur témoignage, à peine rentrée.

Adieu Cécile ! Toute la douceur de la vie, après, n'a pu te faire oublier tout cela. Et tu restes, pour nous vivantes, exemplaire de ce que peu d'entre nous ont pu supporter.

Anita Monthuis-Winter,
Paris, 14 février 1987.

COURRIER

Nous remercions nos amis Lolo et Mimi Grassi pour leur gentille carte postale de Katowice (Pologne), ainsi que P.-R. Cecchetti pour leur carte de Pérouges (Ain) et Pierre Belot pour sa carte de Sainte-Maxime.

De Bertrand Morel-Journal :

Je viens de lire avec intérêt le « **Colloque sur les maquis** » et particulièrement j'ai apprécié le bon sens des renvois.

Le renvoi n° 4 de « **Les maquis dans la population** » me paraît très juste quant au manque de courage du plus grand nombre et à « *la transformation, après la libération, de 40 millions de pétainistes en 40 millions de gaullistes* ».

On pourrait ajouter qu'il y a eu, à l'époque, une certaine faillite des élites naturelles.

Je peux en apporter le témoignage suivant. Etant dans le Vercors, le capitaine Jury, notre chef, m'a envoyé à Lyon pour recruter des cadres aptes à transformer très vite en combattants les très nombreux jeunes fuyant le S.T.O. et qui montaient dans le Vercors. Or, je n'eus que peu de succès dans mes démarches : l'épouse d'un officier d'active attendait un enfant justement ces jours-là ; un autre s'était recasé dans le service social qui l'occupait beaucoup ; un autre ne voulait pas « trahir son serment au Maréchal » ; un dernier considérait les maquis comme un repaire de judéo-maçonniques marxistes (alors qu'au Rang des Pourrets, Q.G. de « Bayard », je n'ai jamais aussi souvent servi la messe !).

Souvent ces militaires avaient de vraies excuses, ils n'étaient pas des lâches, ils l'ont souvent prouvé par la suite. Mais ils étaient intoxiqués par la propagande de Vichy et l'éloquence « admirable » de Philippe Henriot. L'influence du « maréchal » était une caution très forte et il est vrai, comme l'a très bien dit J. Guchunno, que « le principal crime de Pétain a été d'avoir fait du déshonneur une tentation ».

En tout cas, il me paraît certain que si notre encadrement, dans le Vercors, après le 6 juin, avait été plus abondant et souvent plus « professionnel », la lutte aurait été moins inégale. On aurait pu faire encore plus de mal à l'ennemi en immobilisant plus longtemps et plus de troupes ou en engageant des actions offensives plus fortes sur la vallée du Rhône, ce qui aurait gêné considérablement leur repli vers le nord.

De Marcel Barbanceys, secrétaire de l'Amicale des Maquis de Haute-Corrèze :

...Félicitations pour l'article sur les planeurs. C'est ainsi qu'on doit faire avancer notre histoire et pas avec des images d'Epinal. Nous publierons dans un de nos prochains bulletins, si tu le permets...

De M. Barcellini, Directeur des Statuts et de l'Information Historique :

...C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du bulletin de votre association de janvier 1987.

J'ai, en particulier, apprécié l'excellente étude qui est présentée du colloque sur les maquis.

Je tiens à vous en féliciter...

Vœux

L'Association a reçu les vœux des personnalités et associations suivantes :

M. le Secrétaire d'Etat aux A.C. ; MM. les Préfets de la Drôme et de l'Isère ; MM. les Présidents des Conseils Généraux de la Drôme et de l'Isère ; M. le Sous-Préfet de Die ; MM. les Maires de Valence, Romans, Grenoble, Villard-de-Lans, Vassieux, Bourg-de-Péage ; M. le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur ; M. le Chancelier de l'Ordre de la Libération ; M. Barcellini du Secrétariat aux A.C. ; MM. Lotroïcq, Nahon, Zaparucha de l'Office des Combattants de Grenoble et Lyon ; De Saint-Prix, C.V.R. de la Drôme ; Promotion Vercors ; A.N.A.C.R. Isère ; 11^e Cuir à Carpiagne ; Délégué Militaire de la Drôme ; F.N.A.C. Paris ; 6^e B.C.A. ; Souvenir Français ; Général commandant la 27^e D.A. ; Office des Combattants de Valence ; Maquis des Glières ; Maquis de l'Oisans ; Maquis du Grésivaudan ; F.F.I. d'Epernay ; F.N.D.I.R.P. Valence ; Amicale des Anciens du 11^e Cuir ; Amicale de l'Hirondelle ; Résistance Unie de l'Isère ; Souvenir N.N. et M. Selingue ; Sénateurs Jean Faure et Gérard Gaud ; Comité d'Entente des A.C. Drôme ; Chef de Gendarmerie de Romans ; Colonel de Gendarmerie de Romans ; Maire de Pont-en-Royans ; Amicale des Anciens Maquisards ; C^{ie} Stéphane ; U.N.C. Grenoble.

MM. les Généraux Costa de Beauregard, Descour, Le Ray ; M. Paul Brisac ; Mme Chavant ; Mme Huet ; M. Métral, Président des Glières ; Colonel Jourdan des Glières.

Egalement beaucoup de vœux de camarades de l'Association : Sotty, Mme Guay, Dumas, Galland, Pacallet, Ramus, Pecquet, G^l Morel, Cecchetti, Mout, Gluck, Portères, Daspres, Mlle Hæzebrouck, Israël, Nonnenmacher, G^l Olleris, Taisne, Bonniot, Section de Romans, Jaquet, Valot, Denis, Seyve, Beno (Yougoslavie), Rebatel, Guercio, Malapert de Bazention, Sanselme, Chaix, Garnot, Sechi, Paire-Ficot, Robert, Mme Favre.

Le Secrétaire national remercie bien vivement tous ceux qui lui ont adressé leurs vœux personnels, très touché par cette attention.

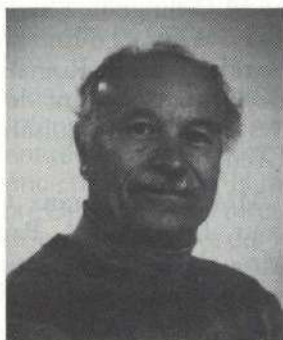
Si vous ne l'avez déjà fait, pensez à régler votre cotisation 1987.
Merci.

Joies et peines

● Nous avons appris par le retour de son bulletin le décès de notre camarade Louis Allemand, de Grenoble, à l'âge de 75 ans. "Lili" Allemand avait fait partie de la première équipe qui mit en place l'organisation du Vercors avec les Pupin, Jésus, Huillier, Y. Farge, Chavant, etc. Il avait été arrêté par les Italiens le 29 mai 1943, déporté en Italie jusqu'à son évvasion en septembre 1943. Son magasin de quincaillerie de la rue Lesdiguières à Grenoble était un important lieu de rendez-vous.

● Le 7 novembre 1986, est décédé Louis Ruchon, de Barbières (26), à l'âge de 92 ans. Il avait appartenu à la compagnie Abel puis affecté à la D.C.A. de La Chapelle. Il avait les deux Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945.

● Nous sommes heureux féliciter notre camarade Alexandre Cattoz de la section de Villard-de-Lans, et son épouse, qui viennent de fêter, le 5 décembre, leur cinquante années de mariage.



● Nous avons annoncé dans le dernier numéro les décès de Maurice Arnaud et Robert Thomas.

Membres du Mouvement "Combat-G.F. Paul Valier" jusqu'à la mort de celui-ci, ils montent au Vercors début juin 1944 et participent avec le groupe, sous la direction de Jean Fratello, à de nombreuses opérations ordonnées par l'E.-M. du Vercors. Ils étaient décorés de la Croix de Guerre, de la Croix de Combattant Volontaire 1939-1945 et de la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance.

A gauche : Maurice Arnaud "Cyrano" inhumé le 10-11-1986 à Varcès.

A droite : Robert Thomas "César" inhumé le 2-7-1986 à Seyssinet.

● M. Gilles Cléard a épousé le 13 décembre 1986, en l'église des Abrets, Mireille Isnard, fille de notre camarade Jean Isnard (Compagnie Ben). Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

● Le Président Fernand Rossetti de la section de Romans vient d'être grand-père pour la sixième fois. C'est Jean-Charles, qui est né le 22 octobre 1986, au foyer de Jean-Michel et Brigitte Rossetti.

● Le 27 novembre 1986, est décédé à Méaudre Marcel Rochas, père de Pierre Rochas fusillé au cours Berriat le 14 août 1944. Il avait rendu beaucoup de services à la résistance et la maison des Rochas a toujours été largement ouverte aux résistants.

● Notre camarade Ernest Guercio nous informe du décès de son frère Ferdinand, décédé le 6 janvier 1987 à Marseille. Il avait fait le débarquement en Corse, l'île d'Elbe, l'Italie, l'Allemagne et l'Indochine. Mais notre camarade nous annonce aussi une meilleure nouvelle, la naissance de son petit-fils le 21 décembre 1986.

● Le dimanche 18 janvier dans la soirée, notre camarade Louis François est décédé subitement devant sa télévision. Le Président de la section de Pont-en-Royans a été inhumé le 20 janvier au cimetière de Pont, en présence d'une grande foule attristée et de nombreux Pionniers venus de toutes les sections avec leurs fanions, ainsi que le Drapeau national porté par Eloi Arribert.



Le colonel Bouchier, Président national, a prononcé l'allocution ci-dessous :

C'est avec stupeur et une profonde tristesse que nous avons appris hier le décès brutal de notre ami Louis François.

Rien ne nous avait préparé à cette disparition soudaine. Apparemment en bonne santé, actif et entreprenant, il nous quitte avec la même discrétion qu'il a toujours vécu. Notre peine est grande, elle est cependant tempérée par le fait qu'il n'aura pas souffert.

Nous perdons tous un camarade modèle, calme, discret, pondéré, toujours souriant et prêt à rendre service. Nous perdons aussi un ami fidèle, dévoué entièrement à notre Association.

Né le 15 décembre 1909 à Choranche, entré dans la résistance dès février 1943, à la Compagnie civile de Pont-en-Royans, il fut d'abord l'un des pionniers de la résistance en Vercors avant d'être le combattant volontaire qui sera affecté à la compagnie "Philippe" le 6 juin 1944 sous les ordres du capitaine "Adrian". Avec sa compagnie, il participera aux combats du Vercors à Pétouze, le Fa, puis au Veymont en juillet 1944.

Combattant volontaire de la résistance exemplaire, il va continuer, après 1944, à se dévouer pour notre Association. Adhérent dès sa création à la section de Pont-en-Royans, il va prendre la présidence après le décès de notre camarade Louis Brun en juin 1974. Il fera preuve dans ses fonctions d'un dévouement peu commun, ne manquant que cinq fois sur les quarante-deux réunions du Conseil d'administration qui se sont tenues depuis le 6 septembre 1975.

Louis François a donc été tour à tour notre compagnon d'armes au cours des années noires de l'occupation nazie, puis notre compagnon fidèle au sein de notre Association. Des combats menés par la résistance, on ne pourra jamais mesurer exactement et dans toute son étendue la contribution qu'ils ont apporté à la lutte comme à la victoire finale. Cependant, on n'oubliera pas les exploits des combattants de la résistance en Vercors et l'honneur de chacun restera d'y avoir participé.

Louis François était de ceux-là. Nous devons donc lui en rendre un émouvant hommage au moment où il nous quitte.

Je voudrais aussi associer à cet hommage les nombreux camarades qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui à cause de leur état de santé actuel ou des conditions climatiques ou de circulation particulièrement difficiles qui les ont bloqués chez eux. Beaucoup m'ont téléphoné leur peine et leur regret de ne pouvoir être présents. Tous ensemble, nous nous inclinons devant la vie exemplaire de notre camarade Louis.

A sa famille, les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors adressent leurs condoléances émues, partageant et son deuil et sa peine.

La famille de Louis François nous prie de remercier ici les Pionniers et les sections qui ont manifesté leur sympathie en assistant aux obsèques ou en adressant leurs condoléances. Elle en a été extrêmement touchée et en gardera un profond souvenir ému.

● Notre camarade Alfred Guillot-Patrique est décédé à l'âge de 69 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 28 janvier à Saint-Quentin-sur-Isère et il a été inhumé à Lans-en-Vercors. Entré très tôt dans la résistance du Vercors-nord, il était un ancien de la section " Esch " et avait été blessé aux combats de Saint-Nizier.



● La section de Villard-de-Lans a été éprouvée par le décès d'Henri Dodos, disparu subitement dans sa 67^e année. Ses obsèques ont eu lieu le 7 février à Villard-de-Lans. Charmant camarade, " Papillon " avait été affecté au parc auto de Saint-Martin.



● Les obsèques d'André Bourguignon, de la section de Romans, ont eu lieu à Tain-l'Hermitage. Décédé dans sa 81^e année, il était le frère d'Aimé qui fut Président de la section de Romans et disparu en 1980. Tous deux étaient des anciens de la compagnie Daniel (Piron).

● Nous mentionnons par ailleurs le décès de Cécile Goldet que nous venons d'apprendre.

VISITEZ LES MUSÉES DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

A ROMANS

2, rue Sainte-Marie

A GRENOBLE

Rue Jean-Jacques Rousseau

soutien

10 F : Fraisse Germain, Requet Aimé, Leleux André, Scalvini Bruno.

20 F : Gaia Vincent, Chaix Roger, Riffard Georges, Jaquot Laurent, Philippe Fernand, Porchey Paul, De Haro François, Mme Soulier, Mme Gauld Gabrielle, Sadin Jean, Moralès Pierre, Mme Pupin Louise, Mme Bonnaud Jeanne, Pinat Noël, Bossan Lucien, anonyme, Castagna Raymond.

30 F : Lambelet Henri, Taisne Auguste, Portère René, G^l Olleris Xavier, Girard-Carabin Robert.

40 F : Rivoire Roger, Repellin Paul, Marcellin Jean, Mme Denier Madeleine, Gluck Ernest, Teneur Camille, Ageron Gilbert, Arnaud Edmond, Mme Boucher, Bourne-Chastel André, Claret Robert, Eymard-Champion Albert, Morin Henri, Mucel Ernest, Reynaud Louis, Seyvet Roger, Veilleux Henri, Maistre du Chambon Henri, Schillinger Jacques, Magnat Louis, Maillot Pierre, Marcellin Jean, Pain Maurice, Mme Garçon Georgette, Mlle Tournoy Solange, G^l Morel Charles, Repellin Joseph, Bonnaure Louis, Mme Allier Louise, Barrier Pierre, Pitoulard Robert, Brenaut Joseph, Pacallet Jean, Borel Henri, De Vaujany Georges, Allard Jean, Veyer Jean, Bénistrand Albert, Guichard Henri, Gachet René, Boutin Adrien, Bachasson Laurent, Mme Bruères Marguerite, Reynaud Marcel, Dumas Marcel, D^r Ginsbourger René, Guercio Ernest, Mme Favre Simone, Millou René, Ripert Roger, Repellin Léon (Claix), Facco Victor, Nonnenmacher Georges, Mme Recoux Alice, Bailly René, Bourg Georges, Masi Henri, Guigues Marceau, Morrier Albert, Didier Jean, Barbero Marcel, Pupin Raymond, Galvin André, Carrat Marin, Dumas Fernand, Faure René, Gailly Jean, Millou Roger, Mitov Alexandre, Razaire Louis, Rey Joseph, Rossetti Fernand.

50 F : Mme Brun Louis, Carcelès Salvador, Michel Marcel, Place Marcel, Ravix Albert, Varengo Ernest, Guiboud-Ribaud Joseph, Denis Ferdinand, Mme Hugues Suzanne, Galland Marcel, Mme Chavant Lucile, Ragache Georges, Roux Paul, Serres Paul, Bettelin Walter, Mme Steil Madeleine, Mme Koenig Suzanne, Tortel Roger.

60 F : Belle Sylvain, Trivero Edouard, Signoret Gaston, Montabon Alfred, Mme Mayousse Max, Ferrafiat Alain, Mme Bertrand Francine, Mme Pautier Brigitte, Pinet Louis, Legras Jean, Lafay Henri, Nicolas René, Chabal Marc, Fraisse Germain.

70 F : Surle René, Mout Jean.

80 F : Gerlat Léon.

90 F : Maschio Mansuetto, Pérazio Jean, Roche Robert, Hugues Pierre, Mme Le becq Elisabeth.

100 F : Malapert de Bazentin Bernard, François Louis, Mme Maud d'Argence, Malapert de Bazentin Bernard, Mme Boucher Augusta, Lambert Gustave, Paillier Charles, Bellier Jean, Israël Dominique.

130 F : Chevalier Félix, Blanchard Jean.

140 F : Sotty François, Chardonnet Georges, Blanchard André, Mme Blanc Andrée, Mme Jourdan Marcelle, Poillet Robert, Mme Monthuis-Winter Anita.

150 F : Ramus Jacques, Pecquet André.

160 F : Jaquet Roger.

180 F : Brenier Georges.

190 F : Mlle Hæzebrouck Monique.

200 F : Mme Babiz Geneviève, Mme Martin de Luca Lucette, G^l Descour Marcel.

240 F : Paire-Ficot Robert, Chaix Jacques.

300 F : Mme Idelon (L. François).

500 F : Cathala Gaston.

Liste arrêtée au 17 février 1987.

(à suivre)

DONS

150 F : Les Jonquilles.

200 F : Bonniot Jean, Le Petit Monde (Lans).

250 F : Section de Romans.

Liste arrêtée au 17 février 1987.

(à suivre)

*“ LE PIONNIER
DU VERCORS ”*

a besoin de vous

AIDEZ-LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1986

MEMBRES ÉLUS

BLANCHARD Jean	Combovin, 26120 Chabeuil, ☎ 75 59 81 56.
BOUCHIER Louis	6, rue Victor-Boiron, 26100 Romans, ☎ 75 02 38 36 / Villard : 76 95 15 07.
BUCHHOLTZER Gaston	36, avenue Louis-Armand, Seyssins, 38170 Seyssinet-Pariset, ☎ 76 21 29 16.
CLOITRE Honoré	Ripaillère, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux, ☎ 76 46 94 58.
CROIBIER-MUSCAT Anthelme	7, allée des Oiseaux, 38490 Les Abrets, ☎ 76 32 20 36.
DARIER Albert	4, rue Marcel-Porte, 38100 Grenoble, ☎ 76 47 02 18.
DENTELLA Marin	36, boulevard Maréchal-Foch, 38000 Grenoble, ☎ 76 47 00 60.
FÉREYRE Georges	Les Rabières, Malissard, 26120 Chabeuil, ☎ 75 85 24 48.
FRANÇOIS Gilbert	5, allée du Parc, Cidex 55, 38640 Claix, ☎ 76 98 52 16.
JANSÉN Paul	La Chabertièrre, 26420 La Chapelle-en-Vercors, ☎ 75 48 22 62.
LHOTELAIN Gilbert	Corrençon-en-Vercors, 38250 Villard-de-Lans, ☎ 76 95 05 89.
RAVINET Georges	9, rue Louis-le-Cardonnel, 38100 Grenoble, ☎ 76 96 81 91.

REPRÉSENTANTS DES SECTIONS

AUTRANS :

Président : ARNAUD André, 38880 Autrans, ☎ 76 95 33 45.
Délégué : FAYOLLAT Ferdinand, Le Tonkin, 38880 Autrans.

GRENOBLE :

Président : CHABERT Edmond, 3, rue Pierre-Bonnard,
38100 Grenoble, ☎ 76 46 97 00.
Délégués : BELOT Pierre, 49, rue Général-Ferrié, bâtiment D,
38100 Grenoble.
CHAUMAZ Joseph, 3, rue de la Colombe, 38450 Vif.
HOFMAN Edgar, Les Vouillants, 38600 Fontaine.
BRUN Marcel, Petit-Rochefort, 38760 Varcès-
Allières-et-Risset.

LYON :

Président : RANGHEARD Pierre, 22, rue Pierre-Bonnaud,
69003 Lyon, ☎ 78 54 97 41.
Délégué : DUMAS Gabriel, 8, avenue de Verdun, 69540 Igny.

MENS :

Président : PUPIN Raymond, Les Brachons, Saint-Baudille-et-
Pipet, 38710 Mens, ☎ 76 34 61 38.
Délégué : GALVIN André, Les Adrets, 38710 Mens.

MONESTIER-DE-CLERMONT :

Président : LOMBARD Gustave, Chemins des Chambons,
38650 Monestier-de-Clermont, ☎ 76 34 11 53.
Délégué : GUÉRIN Roger, Le Percy, 38930 Clèlles-en-Trièves.

MONTPELLIER :

Président : VALETTE Henri, Le Mail 3, 42, avenue Saint-Lazare,
34000 Montpellier, ☎ 67 72 62 23.

PARIS :

Président : Docteur VICTOR Henri, 138, rue de Courcelles,
75017 Paris, ☎ (1) 47 63 40 59.
Délégué : ALLATINI Ariel, 33, rue Claude-Terrasse,
75016 Paris.

PONT-EN-ROYANS :

Président :

Délégué : TRIVERO Edouard, rue du Merle, 38680 Pont-en-
Royans.

ROMANS :

Président : ROSSETTI Fernand, impasse Victor-Marinucci,
26100 Romans, ☎ 75 02 74 57.
Délégués : MOUT Jean, 44, rue Parmentier, 26100 Romans.
GAILLARD Camille, Le Ravisère, rue de Dunkerque,
26300 Bourg-de-Péage.
GANIMÉDE Jean, rue Port-d'Ouvray, 26100 Romans.
DUMAS Fernand, rue Raphaëlle-Lupis,
26300 Bourg-de-Péage.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS :

Président : BÉGUIN René, Bouvante-le-Bas, 26190 Saint-Jean-
en-Royans, ☎ 75 48 57 63.
Délégués : Mme BERTHET Yvonne, 43, rue Jean-Jaurès,
26190 Saint-Jean-en-Royans.
FUSTINONI Paul, rue Jean-Jaurès, 26190 Saint-
Jean-en-Royans.

VALENCE :

Président : COULET Marcel, rue du Guimand, Malissard,
26120 Chabeuil, ☎ 75 85 23 49.
Délégués : MARMOUD Paul, 62, avenue Jean-Moulin,
26500 Bourg-lès-Valence.
BÉCHERAS Marcel, route des Roches qui dansent,
26550 Saint-Barthélemy-de-Vals.

VASSIEUX - LA CHAPELLE-EN-VERCORS :

Président : JANSEN Paul, La Chabertièrre, 26420 La Chapelle-
en-Vercors, ☎ 75 48 22 62.
Délégué : GELLY Gaston, 26420 La Chapelle-en-Vercors.

VILLARD-DE-LANS :

Président : RAVIX André, avenue des Alliés, 38250 Villard-de-
Lans, ☎ 76 95 11 25.
Délégués : REPELLIN Léon, rue Roux-Fouillet, 38250 Villard-
de-Lans.
ARRIBERT-NARCE Eloi, rue Paul-Carnot,
38250 Villard-de-Lans.
GUILLOT-PATRIQUE André, Les Bains,
38250 Villard-de-Lans.
MAYOUSSE Georges, avenue Docteur-Lefrançois,
38250 Villard-de-Lans.

SECTION BEN :

Président : MICOUD Gabriel, Vieille Rue des Ecoles, Etoile,
26800 Portes-lès-Valence, ☎ 75 60 64 17.
Délégués : DASPRES Lucien, 42, boulevard Maréchal-Foch,
38000 Grenoble, ☎ 76 47 31 19.
PETIT André, La Condamine, 26400 Crest.

COMPOSITION DU BUREAU NATIONAL 1986

Président national : Colonel Louis BOUCHIER	Secrétaire national : Albert DARIER
Vice-présidents nationaux : Anthelme CROIBIER-MUSCAT (Ind.)	Secrétaire adjoint : Lucien DASPRES
Marin DENTELLA (Grenoble)	Trésorier national : Gilbert FRANÇOIS
Georges FÉREYRE (Valence)	Trésorier adjoint : Paul JANSEN
Docteur Henri VICTOR (Paris)	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

BAGARRE Paul, rue Alléobert, 26190 Saint-Jean-en-Royans.
BONNIOT Jean, 19, chemin de Chatiou, 26100 Romans.

